

GALA D'OUVERTURE DU CENTRE DES CONGRÈS

DOSSIER DU DÉNEIGEMENT



Les deux premiers ministres Chrétien et Bouchard ont participé au gala.

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

« Un beau jour pour Québec »

1800 personnes à l'événement de l'année à Québec

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC—Toutes ces bonnes gens, 1800 personnes environ, vêtues surtout de noir, étaient d'accord sur une chose hier soir: «c'est un beau jour pour Québec!»

Oui parce que c'était l'inauguration du Centre des congrès, boulevard René-Lévesque, un projet de quelque 111 millions \$ qui devrait rapporter des retombées économiques de l'ordre de 100 millions \$ par année dans la région. Enfin, après bien des palabres, des chicanes et des pourparlers, le Centre des congrès devient réalité.

Et le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, a su mettre un baume sur certaines plaies dues à la par-

tisanerie politique. Il s'est empressé de remercier TOUS les artisans du centre des congrès, libéraux comme péquistes... C'est ainsi qu'on l'a entendu nommer M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, mais aussi son prédécesseur, M. Jean Pelletier. S'il a remercié la ministre responsable du tourisme Rita Dionne Marsolais et le ministre responsable de la région de Québec Jean Rochon, il a aussi remercié l'ex-ministre libéral Marc-Yvan Côté.

Parmi les artisans, les employés se sont empressés de rappeler à notre souvenir l'ex-directeur général qui avait su insuffler un dynamisme et un esprit d'équipe assez particulier à la Société du centre des congrès, M. Milville Vachon qui s'est d'ailleurs fait un plaisir d'aller rencontrer ces em-

ployés hier soir.

Le gala d'inauguration du Centre des congrès est sans contredit l'événement de l'année à Québec. Tout le gratin politique et d'affaires s'est entassé dans un premier temps dans le hall du centre pour un cocktail. Le maire de Québec, le directeur général du Festival d'été, des conseillers de Québec, des maires et mairesses de banlieue, le premier ministre du Canada Jean Chrétien, l'actuel président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et ses prédécesseurs, directeurs de médias,

Voir GALA en A2 >

AUTRE TEXTE
Partager le gâteau A6

Les prix ont chuté

Après une décennie de hausses fulgurantes, la spirale des coûts s'est brusquement inversée à Québec

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—La spirale des coûts du déneigement s'est inversée à Québec. Après une décennie de hausses fulgurantes, les prix ont brusquement chuté cette année. Dans les 21 zones où il y a eu appels d'offres en mai, 16 ont été adjudgées à des prix inférieurs à ceux de l'an dernier. C'est une économie globale de 392 640 \$ pour la capitale ou de 5,7% par rapport aux contrats antérieurs.

La ville aurait pu économiser 60 000 \$ de plus

Le grand gagnant de cet exercice demeure, comme par le passé, Les Entreprises P.E.B., de Lac-Saint-Charles, avec quatre contrats totalisant 1 396 000 \$. La compagnie de Laurier Beaulieu a perdu la zone L-07 aux mains de P.E. Pageau, de Vanier, mais a ravi la C-03 à Henri Labbé & Fils. Une zone qui, jumelée à la 1100 autrefois déneigée en ré-

Voir PRIX en A2 >

AUTOPSIE DU POLICIER LOUIS-GEORGES DUPONT

Le mystère plane toujours

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le mystère plane toujours autour des résultats de l'autopsie pratiquée par le pathologiste Michael Baden sur les ossements du policier Louis-Georges Dupont. Bien que certains médias aient révélé des informations sur la trajectoire de la balle, le procureur de la Commission Lacerte-Lamontagne, Me François Daviault, a voulu faire taire ces allégations hier matin lors d'un point de presse.

« Ces fuites ne proviennent pas de la commission. Il n'y a aucune conclusion qui a été tirée jusqu'à maintenant quant au point d'entrée et au point de sortie de la balle », a-t-il répété à deux reprises.

Il a affirmé haut et fort que le docteur Baden et l'anthropologue Kathleen J. Reichs n'ont tout simplement pas commencé leur rapport d'expertise puisqu'ils n'ont pas tous les éléments entre les mains.

« Il manque des photos prises à partir du microscope. Elles n'ont pas encore été développées. L'autopsie s'est terminée tard mardi soir. Donc, il est très prématuré de conclure quoi que ce soit sur la trajectoire de la balle. Je sais que le corps est en bon état de conservation mais je ne peux pas dire si le sternum est en bonne condition », a-t-il déclaré.

Me Daviault avait convoqué cette conférence de presse après avoir lu un article du quotidien La Presse dans lequel il était écrit que la balle était entrée dans la poitrine. Mais plus tard au cours de la journée Radio-Canada a soutenu, à la lumière d'une entrevue avec le pathologiste de la famille, Louis S. Roh, que la balle n'a pas touché le sternum, rendant ainsi impossible une conclusion sur sa trajectoire.

Le docteur Roh a lui aussi assisté à l'autopsie pratiquée mardi sur les ossements. Lors de la requête présentée à l'autome dernier par la famille devant la cour supérieure, le docteur Roh avait alors indiqué que la balle était entrée par le dos mais que cette dernière n'avait pas touché le sternum et ce, contrairement à ce que prétendait le pathologiste Jean Houde de l'Institut médico-légal.

« Il manque des photos »

Un étrange silence règne dans le village de Trinité-des-Monts

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ TRINITÉ-DES-MONTS — C'est un étrange silence qui règne depuis deux jours dans la communauté de 350 âmes de Trinité-des-Monts dans le Bas-du-Fleuve après les événements qui, mardi soir, ont coûté la vie à Nelson et Carol Bélanger et ont vu deux autres personnes blessées gravement.

Plusieurs des personnes rencontrées hier après-midi par LE SOLEIL étaient mal à l'aise de se voir interroger sur l'ensemble des causes qui auraient finalement amené André Beaulieu à tendre un piège à des membres de la famille Bélanger bien connus dans le village, entre autres, pour leurs activités de braconnage. L'histoire de la guerre entre les deux familles revenait le plus souvent mais sans plus d'explications ou si peu.

Voir SILENCE en A2 >

Le Canada défait la Russie 5-3



Les gants sont tombés, hier, dès le premier match du Canada au tournoi de la Coupe du monde alors qu'Eric Lindros s'en est pris à Darius Kasparaitis. À lire en page D 1.

LA MÉTÉO



Maximum 19, Minimum 10

Devenant partiellement nuageux. Demain, ensoleillé et température de saison. Détails page C 2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 241
FLORIDE, 1.60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Coupons Hydro-Québec
4.75%* échéance 16 juillet 1997
min. 10 000\$
*Taux sujet à changement sans préavis
1-800-739-0181 654-0181
TD EVERGREEN
L'Économiste de l'Énergie

LES RETOURNES

PRIX

Une surprise parmi les soumissionnaires

Suite de la Une

gie, a presque doublé de superficie avec 96 000 mètres carrés. Ce contrat à lui seul vaut 418 589\$.

Le grand perdant, ce sont Les Constructions du Saint-Laurent (CSL) et Loma, une compagnie soeur, détrônés dans quatre zones par Pavage de la Capitale dans la C-01, Les Entreprises Antonio Barrette dans la C-04, Les Entreprises L.T. dans la D-02 et Transport Lavoie dans la L-04 pour des contrats totalisant 1 420 283\$.

Mais la ville aurait pu économiser 60 000\$ de plus ! Dans les zones R-03 et R-09 conservées par P.E.B. qui les déneige depuis une décennie, l'entrepreneur de Lac-Saint-Charles s'est classé troisième dans l'ordre des soumissionnaires derrière Antonio Barrette, Les Entreprises de déneigement B.G. et Déneigement Michelais, tous trois disqualifiés, le premier parce qu'ayant déjà fait le plein de contrats et les deux autres pour insuffisance de liquidités de la compagnie de cautionnement.

DOMMAGE !

La raison de l'équité invoquée par la ville de Québec pour écarter B.G. et Michelais, qui se sont classés deuxième dans les zones R-03 et R-09 derrière Antonio Barrette, a causé une certaine surprise parmi les soumissionnaires.

« L'an dernier, j'ai obtenu le contrat de déneigement dans la zone C-05 avec la même compagnie de cautionnement que j'ai retenue cette année pour la zone R-03 et je n'ai eu aucun problème. Tout s'est bien passé. Et voilà qu'aujourd'hui, on m'élimine à cause de cette société-là. La ville soutient qu'elle ne répond pas à ses normes de liquidité », s'étonne le propriétaire de B.G., Percy Godbout, qui pour suppléer à cette lacune, a offert sans succès un cautionnement supplémentaire à la ville.

Percy Godbout n'accuse personne, mais il ne cache pas sa rancœur. « C'est dommage ! On a trouvé une petite faille dans ma soumission et on l'a utilisée à mon désavantage. Deux petits coups de balai et les cartes ont retrouvé leur ordre habituel », lance-t-il en pensant à la zone R-09 également retombée dans le giron de P.E.B.

Dans cette zone, l'écart entre le plus bas soumissionnaire, Antonio Barrette, et l'entreprise de Lac-Saint-Charles est de 30 932\$ et de 24 071\$ entre Déneigement Michelais et P.E.B. « Dans la semaine qui a suivi l'ouverture des soumissions, j'ai fait parvenir un deuxième cautionnement à la ville

qui l'a refusé. Bien sûr que je trouve ça injuste ! Sans compter que ça va coûter plus cher aux contribuables de Québec », commente l'entrepreneur Réal Lamontagne qui n'entend cependant pas pousser l'affaire plus loin.

« Je suis une entreprise moyenne. Je n'ai pas une batterie d'avocats pour me défendre », note à son tour Percy Godbout dont la soumission dans la R-03 était de 9291\$ inférieure à celle de P.E.B., l'écart entre le plus bas et le troisième soumissionnaire atteignant 29 089\$. « Au lieu de minimiser les coûts pour les contribuables en économisant un 25 000\$ ici et un 10 000\$ ou 20 000\$ là, la ville joue les durs, ajoute-t-il. Elle qui prétend gérer très serré l'argent des citoyens. C'est drôle ! »

À la ville de Québec, la réponse du directeur des Travaux publics, Jean Lavoie, est sans appel. « Une caution de soumission doit être conforme lors de l'ouverture de la soumission. On ne peut pas la rendre conforme par la suite », avance-t-il pour justifier le refus des cautions supplémentaires offertes par MM. Godbout et Lamontagne.

Jean Lavoie ajoute que les efforts de la ville auprès des Entreprises P.E.B. pour les convaincre d'« accoter » les prix du plus bas soumissionnaire se sont butés à une fin de non-recevoir. « On a essayé à deux reprises et ils ont refusé », déclare-t-il tout en admettant qu'à l'inverse dans la zone L-07 la négociation avec P.E. Pageau avait porté fruit.

ENQUÊTE

Dans l'ensemble, le directeur des Travaux publics de la ville de Québec attribue la baisse générale des prix du déneigement à la rareté de l'ouvrage, à l'astuce de la ville qui, pour mêler les cartes, avait prévenu qu'une zone non identifiée serait reprise en régie et à l'arrivée de nouveaux entrepreneurs dans le décor, notamment Coulombe et Guérard, Transport Lavoie et, avec moins de veine, Michelais et B.G.

Quant à l'influence à la baisse qu'a pu avoir la série du SOLEIL qui dénonçait en septembre 1995 la hausse vertigineuse des coûts du déneigement depuis 10 ans, Jean Lavoie a répliqué qu'il ne pouvait pas présumer de l'existence d'une « collusion » dans ce marché. « S'il y en avait une, a-t-il cependant ajouté, l'intervention du SOLEIL a certainement dû changer les règles du jeu. »

Rappelons qu'en novembre 1995, les bureaux d'une demi-douzaine d'entrepreneurs en déneigement ont été perquisitionnés par des enquêteurs du Bureau canadien de la concurrence. Selon nos informations, cette enquête suit son cours.

SILENCE

Une longue histoire qui aurait commencé à Montréal et à Québec

Suite de la Une

Une personne, manifestement sur la défensive, a déclaré, avant même qu'une première question ne soit posée, « ne pas vouloir parler à un journaliste parce qu'il n'avait absolument rien à dire ». D'autres laissaient tomber que « c'est une longue histoire qui aurait même commencé à Montréal et à Québec » en gardant ensuite le silence sur cette histoire....

Des informations glanées ici et là laissent songeur sur le climat qui devait régner entre ces deux familles non sans répercussion sur tout le village. L'ex-maison d'André Beaulieu, située juste en face de celle de Bertrand Bélanger, père des deux fils tués, aurait déjà reçu, il y a quelques années, une décharge de carabine dans une vitre.

Les deux personnes blessées par balles lors des événements, Jolyn Lévesque et Roland Dubé, étaient toujours hier au Centre hospitalier régional de Rimouski.

Il n'a pas été possible hier de parler à Jolyn Lévesque, l'une des ses amies faisant savoir qu'il ne parlerait plus aux journalistes parce que la police l'avait averti que ses déclarations pourraient servir contre lui. Sa mère parlait plutôt de « rechute ». L'autre blessé, M. Roland Dubé, avait quitté les soins intensifs. Il a déclaré au SOLEIL ne pas avoir vu son agres-

seur, ni entendu aucun échange de paroles entre l'agresseur et les autres personnes qui étaient sur place. « Moi, je suis arrivé avec mon quatre roues. J'ai vu la sucrerie en flammes. J'ai vu des gars qui ont embarqué dans leur pick-up et il y avait des coups de feu ».

Ce qui semble faire de Jolyn Lévesque la seule personne qui pourrait identifier André Beaulieu. À la Sûreté du Québec, l'agent de relations publiques, Jean-Bruno Latour a répondu que le cas de Jolyn Lévesque ne nécessitait pas de protection policière. Hier, en fin d'après-midi, les forces policières n'avaient pas mis la main ni sur l'individu recherché André Beaulieu, ni localisé sa voiture de location Neon de couleur grise, quatre portes, immatriculée FP 51 299.

À Trinité-des-Monts, ces événements ont quelque peu perturbé la rentrée scolaire des quelque 30 élèves de la petite école qui sert aussi d'édifice municipal. La rentrée s'est faite hier en après-midi au lieu du matin. La responsable de l'école, Marcelle Denoncourt, a pris le temps de parler aux élèves et de les rassurer. « Il nous faut maintenant continuer à vivre et revenir à une situation normale », a-t-elle souligné.

La date des funérailles de Carol et Nelson Bélanger n'a pas encore été fixée. Une autopsie devait être pratiquée hier à l'Institut médico-légal de Montréal.

GALA

Discours

Suite de la Une

même celui de La Presse, des ministres, ils étaient tous là. Pour être juste, citons l'ex-recteur de l'université Laval Jean-Guy Paquet, Me Marcel Aubut, M. Marc-Yvan Côté. Dégustant la fête qui commençait, une fête de 250\$ par tête.

Ça c'était d'ailleurs une idée de M. Miville Vachon qui ne voulait pas faire payer par les contribuables les cérémonies d'ouverture du centre des congrès.

Après avoir enfilé quelques verres au son de l'orchestre de Roland Martel, les gens sont descendus dans la grande salle pour le repas.

Et les discours des politiciens ont commencé.

Celui de M. Chrétien n'était pas piqué des vers. Comme c'était le temps de dire son attachement à la ville de Québec, il a raconté qu'il a fait ses études ici et qu'un jour, à Washington, des amis à lui s'étaient entendus pour dire que les plus belles villes en Amérique du Nord étaient San Francisco et Québec.

Mais il en a rajouté. Quand il était jeune, son rêve était de devenir juge de la cour supérieure... à Québec. Mais quand il était ministre canadien de la Justice, il a oublié de se donner le poste et il a abouti premier ministre....

Puis sérieusement il a rappelé que le Centre des congrès fut le premier projet du programme Canada-Québec d'infrastructures à avoir été accepté après son élection en 1993. Il a aussi, mine de rien, annoncé qu'une deuxième phase de ce programme sera mis en place. En effet, M. Chrétien a déjà dit qu'il était prêt à reconduire ce programme si les provinces et les municipalités étaient d'accord. Or, à Jasper les premiers ministres provinciaux

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 8
Le Québec et le Canada.....	9 à 14
Le Monde.....	15

CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 8
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	7

CAHIER C	
Week-end Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 12
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	2
Annonces classées.....	6 à 10
Décès.....	10 à 12

CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle.....	1
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7

SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 29-08-96

8-1-7

1-8-7-5

EXTRA

769821

BANCO

tirage du 29-08-96

1-7-8-9-12-17-18-28-29-33-35-36-37-

40-43-48-52-55-57-68

twik

jeans festival

ils sont jeunes, ils sont beaux, ils sont libres dans leurs jeans, ils se rassemblent en bande, ils font de la musique, ils s'appellent twik et ils sont branchés!

lui c'est raptwik
jambes larges, denim marine lavé à la pierre, 5 poches **49.95**

lui c'est james dean
5 poches, denim délavé, noir, mais, indigo, brun, vert, marine **39.95**

lui c'est woodstock
trompette, taille basse, denim 13 onces délavé et usé **49.95**

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

ÉVASION RATÉE À DONNACONA

Les quatre Rock Machine restent sous les verrous

Un leader du groupe « se balade » dans les prisons

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Bien que les policiers le décrivent comme « un des leaders » des Rock Machine, Gilles Lambert se promenait allègrement dans à peu près tous les établissements carcéraux du Québec pour rendre visite à ses copains incarcérés. À six reprises durant la dernière année, il s'est entre autres rendu au pénitencier de Donnacona pour « reconforter » un autre Rock Machine condamné pour meurtre prémédité.

C'est l'étonnante révélation faite par des enquêteurs, hier, à l'enquête sur cautionnement des quatre membres des Rock Machine accusés d'avoir tenté de faire évader un détenu du pénitencier de Donnacona, dimanche. Au terme de cette enquête tenue sous très haute surveillance, le juge Marc Dufour a ordonné la détention préventive de Lambert, âgé de 41 ans, Sean Traynor, âgé de 27 ans, Tony Plescio, âgé de 33 ans, et Andreas Vrovasky, âgé de 26 ans. Auparavant, le détenu qui devait s'évader, Roger Hardy, âgé de 49 ans, et celui qui partageait sa cellule, Robert Vallée, ont comparu à leur tour devant le juge Dufour, et la date de leur enquête sur cautionnement a été fixée à mercredi prochain.

Appelés à la barre par le procureur de

la Couronne, Me Alain Gaumont, les enquêteurs Bertrand Bérubé, de la Sûreté du Québec, et Benoît Roberge, du service de police de la communauté urbaine de Montréal affecté à l'escouade Carcajou, ont expliqué au juge les préparatifs de l'évasion ainsi que la position des prévenus dans la hiérarchie des Rock Machine. Ainsi, il appert qu'au cours d'une fête communautaire tenue samedi au pénitencier, Lambert a été vu en compagnie de Hardy alors que, depuis trois semaines, les autorités avaient eu vent que ce dernier projetait une évasion.

On prenait la chose au sérieux car Hardy, un individu comptant un grand nombre de condamnations pour des crimes violents, avait plusieurs fois tenté de s'évader. Son *modus operandi*,

en 1991, était d'ailleurs similaire à celui découvert dimanche.

Lorsqu'on l'a débusqué dans un bac de récupération, en fin de soirée, il était muni d'une corde de 64 pieds fabriquée exclusivement de... fil à coudre. Il s'était également fabriqué un dispositif qui lui aurait permis de grimper le long des lampadaires. Pendant ce temps, son compagnon de cellule devait actionner la corde reliée au mannequin que Hardy avait placé dans son lit pour faire croire à sa présence.

La preuve a révélé que le quatuor, quant à lui, avait quitté le repère des Rock Machine de Montréal à 21h30. Les quatre hommes ont ensuite été vus ensemble à Lavaltrie.

Aussi curieux que cela puisse paraître, seul Plescio a déjà été condamné, à savoir un trafic de stupéfiants, ce qui a fait dire à un enquêteur au sujet du leader Lambert: « C'est une personne considérée comme intelligente dans son métier... »



Gilles Lambert

Récemment associé aux Rock Machine, Vrovasky est considéré par les policiers comme un « hang around », tout comme Traynor, alors que Plescio est un « prospect ». Quant à Lambert, il est l'un des membres fondateurs du groupe.

Selon les policiers, il participe, avec les leaders du Dark Circle, aux décisions de commettre des attentats et aux complots pour commettre des meurtres. L'enquêteur de Carcajou a indiqué que la guerre entre les groupes de motards a jusqu'ici engendré 36 meurtres, 55 tentatives de meurtre ou complots pour commettre des meurtres, et 40 attentats à la bombe ou incendies criminels.

L'avocat du quatuor, Me Gary Martin, qui, plusieurs fois durant l'enquête, a réclamé que les adresses de ses clients ne soient pas divulguées, a bien tenté de convaincre le juge Dufour que le « gros poisson » Lambert n'aurait jamais pris le risque d'embarquer lui-même dans une pareille aventure. De plus, a-t-il ajouté, rien ne prouve que Hardy soit l'expert en explosifs décrit par la police. Quant au plan lui-même, il manquait nettement de sérieux s'il faut en croire la description des policiers, a opiné Me Martin. Tout ce beau monde reviendra devant le tribunal mercredi prochain.

Plus que deux cartes

En pénétrant aujourd'hui dans le secteur des côtes de la Grande-Bretagne, Georges Leblanc va déplier sa 23^e carte marine depuis que l'on a quitté Québec le 11 août.

Cette 23^e carte, l'avant-dernière de toute une série, l'équipage avait bien hâte de la voir sortir du pupitre ou l'on range ces précieux documents. C'est que les deux dernières nous ont paru extrêmement longues puisqu'on y voyait essentiellement que du blanc, la représentation de l'océan Atlantique à une échelle de un pour 3 500 000. À chaque fin de quart, soit au moins 12 fois par jour, on a inscrit notre progression sur chacune de ces cartes. Dieu que c'était plaisant quand le vent soufflait. Mais quel cauchemar quand il faisait faux bond.

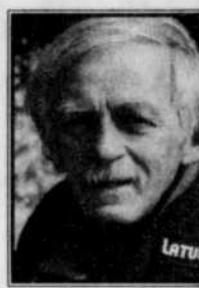
À quelque 600 milles de notre point d'arrivée, faute encore d'apercevoir la terre de visu, on l'imagine, là, devant nous, sur la carte. Ce sera bon d'y poser le pied. Encore qu'il sera drôle de se promener sur une surface

qui ne bouge pas, qui ne gîte pas, qui ne tangue pas. Car à certains moments, il a fallu faire des acrobaties pour nous promener à l'intérieur du voilier. Surtout au moment de la préparation des repas alors qu'il fallait maintenir en équilibre tant l'assiette que la personne qui la tenait.

On arrive à Saint-Malo! On arrive dans les limites du temps fixé par les organisateurs de la Transat. Bien sûr, on sera le dernier voilier à atteindre la rade de la cité malouine mais on sera aussi le premier et le seul bateau de série à avoir franchi les 2996 milles marins qui séparent Québec de Saint-Malo. On aura même fait davantage puisque l'on a navigué au près, ce qui implique une série de louvoisements.

On arrive à Saint-Malo et on est attendu dans la cité corsaire. Roger Le Map, président de Voile internationale Saint-Malo, le pendant français de Voile Internationale Québec, vient de nous adresser un message dans lequel il nous annonce une belle fête arrosée... de bière et de champagne. On arrive à Saint-Malo la tête haute et notre capitaine pourra certifier, sur son honneur et sur le nôtre, qu'il n'a, en aucun temps, enfreint la règle fondamentale de l'International Yacht Racing Union qui stipule qu'une telle épreuve ne se déroule qu'avec la force du vent. Car bien des gens m'avaient interrogé, avant le départ, sur les moyens dont disposent les organisateurs pour vérifier si l'un des concurrents n'a pas utilisé son moteur, au milieu de l'Atlantique, alors que personne ne pouvait le voir et que le vent se faisait timide. L'Honneur Monsieur! L'Honneur Madame. L'Honneur avec un grand H.

C'est pas l'envie qui nous a manqué. Mais une vie sans honneur, c'est pas la vie que l'on souhaite. Notre moteur a tourné occasionnellement au neutre et uniquement comme source d'énergie pour recharger les batteries servant à l'éclairage, à la radio et à l'alimentation des appareils de navigation, comme le permet le règlement. Nous arriverons à Saint-Malo dans le week-end qui s'ouvre. Fiers d'arriver, fiers de nous.



Claude Vaillancourt

LA TRANSAT
À BORD DU
THRILLER
GROUPE
VOYAGES QUÉBEC

Une voiture-patrouille répondant à un appel d'urgence emboutit une voiture

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une auto-patrouille qui répondait à un appel d'urgence a embouti une voiture, hier matin, à l'intersection du boulevard Charest et de la rue Saint-Luc, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec.

Le conducteur de la voiture abîmée, un homme de 35 ans, a subi des blessures légères et a quitté l'hôpital en début d'après-midi. De son côté, le caporal au volant de l'auto-patrouille affichait une légère brûlure à un bras due au déploiement de son coussin gonflable.

Le lieutenant Gaétan Labbé, de la police de Québec, n'était pas en mesure hier après-midi de déterminer les responsabilités de chacun. Il a admis que le caporal « brûlait » un feu rouge lorsque l'accident s'est produit peu après 9 h.

« Il roulait sur Charest et venait de croiser plusieurs feux verts. Après, les feux sont tombés au rouge. À l'intersection où l'accident a eu lieu, il a ralenti et a regardé à sa gauche et à sa droite avant d'accélérer. Il n'a pas vu l'autre voiture arriver. »

VITESSE

Selon Paul-Henri Sirois, un témoin rencontré sur place, la Pontiac Fiero « roulait pas mal vite pour une petite rue comme Saint-Luc ». « Ça cogné fort », a-t-il ajouté. M. Sirois affirme

que la sirène et les gyrophares de l'auto-patrouille étaient en fonction.

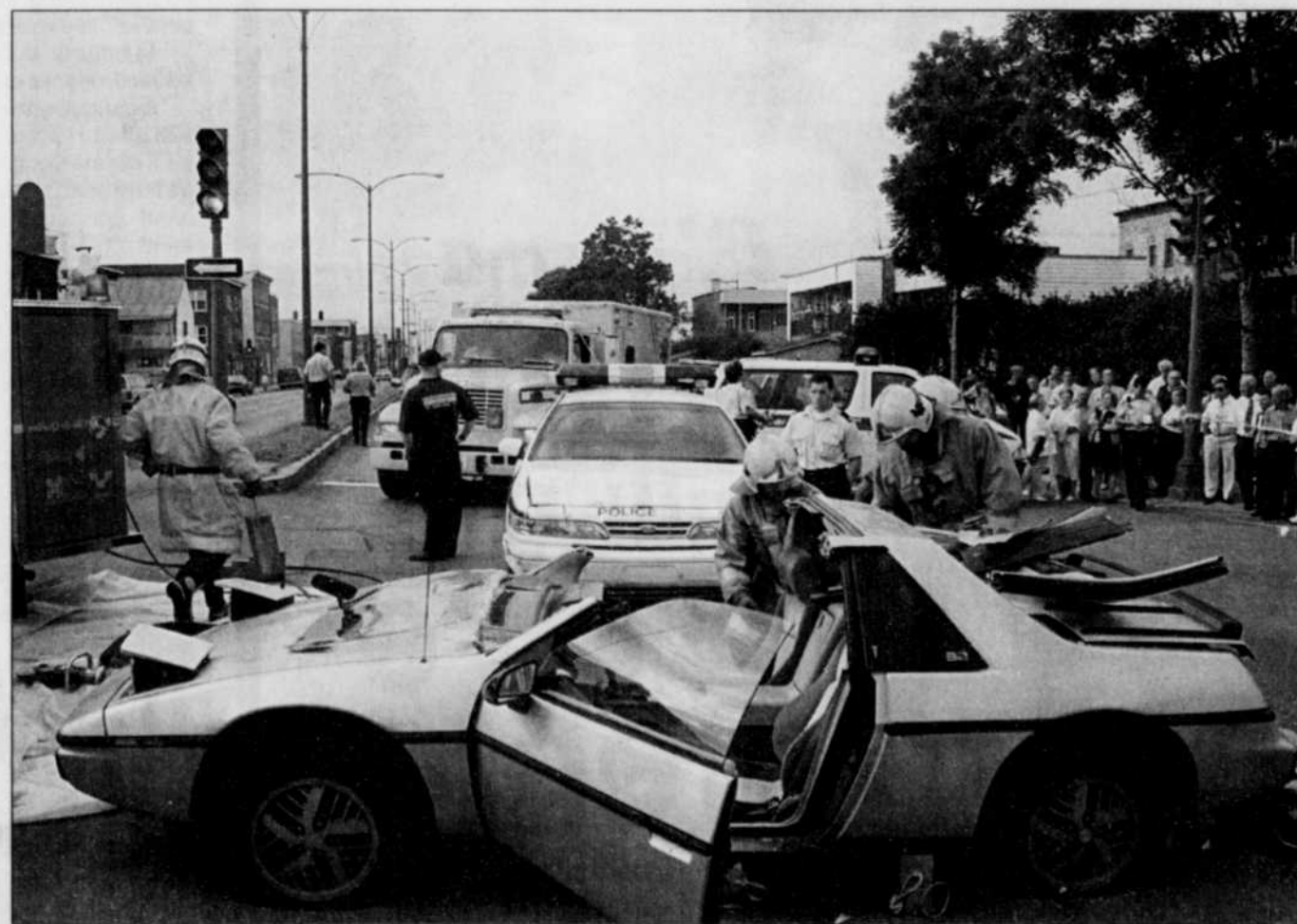
Les pompiers ont dû utiliser les pinces de désincarcération afin de permettre à l'automobiliste de sortir de sa voiture, la portière gauche ayant été complètement enfoncée.

Le caporal se rendait sur les lieux d'un accident de travail dans un entrepôt de la rue Sempé. Des blocs de ciment venaient de s'écraser sur un travailleur de 24 ans, le blessant à un pied.

« Nos policiers sont sensibilisés à

l'importance de conduire prudemment lors des déplacements d'urgence. Ils continueront de l'être », a assuré le lieutenant Gaétan Labbé en déplorant l'incident.

Le policier impliqué dans l'accident a 23 ans d'expérience.



La Fiero était dans un piteux état après qu'on en eut dégagé le conducteur.

Fondé en 1968

MOTORISÉS
LEBLANC
Division de Raymond Leblanc inc.

En bordure de l'autoroute 40, sortie 281 Nord
Neuville, à 15 minutes de Québec.

(418) 876-3316 1-800-854-3316

ÉPARGNEZ
10 000\$

sur ces 2 unités 1995 neuves!
KOUNTRY STAR Vectra 34 pieds, par
par **Neumar Corp** **WINNEBAGO**

1 seul de chaque modèle.



Chez Leblanc, c'est en plein le temps.

B.E.L. porcs est conforme

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

SAINTE-MARIE — Grande plée bleue ou pas, le projet de B.E.L. Porcs, chemin Plaisance, à Pintendre, est conforme aux exigences environnementales québécoises.

C'est ce qu'a indiqué au SOLEIL un porte-parole de la direction régionale d'Environnement et Faune, Christian Sasseville, hier.

« La présence de la Grande plée bleue a été un des éléments qui ont été considérés dans le cadre de l'analyse du projet. Le projet, tel qu'il a été autorisé, même en présence de la Grande plée bleue, est conforme en tous points à la réglementation en vigueur », a précisé M. Sasseville.

Le projet de B.E.L. Porcs, filiale d'Alfred Couture ltée, grosse entreprise agroalimentaire de Saint-Anselme, est celui de construire une maternité de quelque 1300 truies au bout du chemin Plaisance, aux limites est de Pintendre.

Tourbière perçue comme un joyau par les écologistes, la Grande plée bleue est située à quelques centaines de mètres des terrains choisis par B.E.L. pour son projet de maternité porcine. Dans ce contexte, non seulement le groupe « Coup de cochon » constitué des résidents du chemin Plaisance est-il contre la porcherie, mais aussi les membres de la Société de la grande plée bleue qui anticipent le pire pour la tourbière. Il y a une semaine, les deux groupes ont d'ailleurs expédié une demande conjointe à David Cliche pour qu'il révoque le certificat d'autorisation de B.E.L. Porcs.

Cette demande ou sa copie n'était pas en possession de la direction régionale, hier. « Si c'a à venir à la direction régionale, ce n'est pas arrivé », a indiqué le porte-parole du MEF à Sainte-Marie.

SAINTE-FOY

Un ouvrier fait une chute de plus de 25 pieds

Un travailleur a été sérieusement blessé, vers 13h hier, lorsqu'il a fait une chute d'environ 25 pieds. L'employé travaillait sur une structure métallique, dans un chantier de construction situé sur la rue Blaise-Pascal, lorsqu'il est tombé. Il a subi de multiples fractures à une jambe et à la tête. Une enquête sera effectuée par la CSST afin de déterminer avec plus de précision les circonstances de cet accident. C.B.

QUÉBEC

Rocois construira le Centre de foires

Rocois Construction a obtenu le contrat de la construction du Centre de foires pour 14 196 832\$. Cette entreprise à qui on doit la paternité des Terrasses du Vieux-Port entre autres est celle qui a fourni la soumission la plus basse. Six firmes ont fourni des soumissions.

Mais la différence entre le deuxième et le troisième plus bas soumissionnaire est très ténue. En effet Hervé Pomerleau a fait une soumission à 14 440 155\$ et celle des Entreprises Bon-Conseil est de 14 440 168\$, soit une différence de 13\$. Entre le plus bas soumissionnaire et le deuxième, la différence est par contre de 243 323\$. Par ailleurs les Entreprises P.E.B. ont obtenu le contrat, au montant de 669 468\$, pour la construction et l'aménagement des stationnements. Elle a aussi obtenu le contrat pour la construction de la voie d'accès pour un montant de 12 486 291,5\$. La construction commencera bientôt et le Centre de foires sera prêt pour la tenue d'Expo Québec l'an prochain. B.R.

BAIE-COMEAU

Saisie de mari

La SQ a mis fin un peu plus tôt cette semaine aux opérations découlant d'une importante culture de cannabis sur la Côte-Nord. Les policiers ont saisi plus de 3000 plants de cannabis dans un secteur isolé et boisé. La découverte a été faite par deux agents de conservation de la faune dans un secteur isolé à 15 kilomètres au nord de la municipalité de Saint-Paul-du-Nord.



Joliette et Cecilia Tran au sortir de leur rencontre avec le premier ministre canadien Jean Chrétien.

Les Tràn sont déçus

Chrétien ne leur promet que de faire son possible

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — « M. Chrétien nous a dit qu'il a fait son possible et qu'il va continuer. Mais ce n'est pas assez, ce dont on a besoin, c'est de l'appui de la population. Je lui demande de venir signer la pétition. »

Telle est la requête qu'a présentée hier Cecilia Tràn, au sortir de sa rencontre avec le premier ministre du Canada. La jeune fille a pu discuter avec Jean Chrétien pendant une quinzaine de minutes, dans une chambre de l'hôtel Hilton, en compagnie de sa soeur, Joliette, et de sa mère, My.

Visiblement intimidée par une foule de micros et caméras, celle qui avait écrit à M. Chrétien pour solliciter la rencontre, s'est dit déçue de celle-ci. « Il ne nous a pas dit ce qu'il pouvait faire, si ce n'est son possible », a-t-elle expliqué.

Sa soeur, Joliette, a toutefois indiqué être heureuse que le premier ministre ait accepté de les rencontrer. Elle a elle aussi lancé un appel à la population à signer la pétition que parrainent actuellement le maire Jean-Paul L'Allier et l'archevêque Maurice Couture. « On a cogné à peu près à toutes les portes. Je souhaite que ça puisse faire débloquent. »

Joliette a de même dit espérer qu'à l'approche du sommet de la francophonie, qui doit avoir lieu l'an prochain au Vietnam, le premier ministre tente de sensibiliser d'autres pays à la cause de son père et qu'il prenne contact avec le président du Vietnam.

À deux reprises dans le passé, Jean Chrétien a soulevé le cas Tràn lors d'expéditions au Vietnam.

Hier, il n'avait cependant visiblement pas le goût de discuter du dossier. Environ une heure après sa rencontre, c'est en grimaçant de forte façon qu'il s'est dirigé vers la salle où se tenait la soirée inaugurale du centre des congrès. Interpellé une première fois par le SOLEIL et une autre journaliste, il a rapidement passé son chemin. Rattrapé un peu plus loin, il a de nouveau grimacé et filé tout droit lorsqu'on lui a crié la question: demandez-vous à la population de signer la pétition?

GRUPE DE TRAVAIL

Le porte-parole du groupe de travail pour la libération de Tràn Triêu Quân s'est lui aussi dit déçu de l'entretien. « On s'attendait à un peu plus. On aurait aimé qu'il prenne un engagement un peu plus personnel, qu'il décrive les actions qu'il pourrait prendre. L'élément encourageant, c'est qu'il poursuit ses efforts », a indiqué Janel Gauthier.

À l'instar de la famille M. Gauthier a demandé à la population de signer en grand nombre la pétition Tràn.

Il a indiqué que si la démarche échouait, le groupe de travail allait reprendre ses pressions auprès du fédéral pour qu'il envoie des messages à Hanoi. « Il y a plusieurs moyens de faire sentir notre désappointement et notre mécontentement. On peut rappeler notre ambassadeur temporairement, annuler des visites officielles, etc. » Janel Gauthier croit toujours que des représailles économiques pourraient faire bouger les Vietnamiens.

Entre-temps, le fédéral et le provincial ont décidé d'harmoniser leur discours avec Hanoi. Le ministre Sylvain Simard, responsable du sommet de la francophonie pour le gouvernement québécois, s'est entretenu avec le ministre Lloyd Axworthy il y a quelques jours. M. Simard est actuellement en tournée en Asie. Il fera halte au Vietnam un peu plus tard en septembre.

Le ministre Pierre Pettigrew, responsable fédéral de la francophonie et de la coopération internationale doit également se rendre à Hanoi en octobre.

SAINT-ROMUALD

Jeunes pilleurs de trains

Des adolescents qui avaient trouvé une méthode peu banale pour effectuer des vols de marchandises ont été arrêtés mercredi, après avoir pillé un train à Saint-Romuald. Les quatre adolescents ont profité du fait qu'un train s'était immobilisé entre la halte routière et la rue Bilodeau, à Saint-Rédempteur, pour pénétrer dans des wagons. Ils ont visité six conteneurs, dans lesquels ils se sont emparés de marchandises diverses, dont des tapis, du fil de tissage, des disquettes et des lampes halogènes, qu'ils ont jeté par-dessus bord dans l'intention de les récupérer plus tard. Des objets pour une valeur totale de 1000\$ ont ainsi été dérobés. Mais, comme cette méthode de vol n'était pas très discrète, la marchandise s'étendant sur une distance d'un demi-kilomètre en bordure du train, les jeunes se sont fait surprendre avant de récupérer le fruit de leur larcin. Des témoins ont appelé les policiers, qui sont partis aux trousses des quatre adolescents à leur descente du train. Ils ne sont toutefois parvenus à les arrêter que plus tard, grâce aux témoignages recueillis. Les policiers croient que le vol de mercredi n'était pas le premier commis par le groupe de jeunes dans des trains. Ils ne peuvent cependant déterminer le nombre de vols perpétrés avec précision. C.B.

4 prix
«Nouveau look»
de **3 000 \$**
à gagner
à Place Ste-Foy !



C'est ma
mère
qui va
être
contente!

Du 30 août au 29 septembre, chaque semaine, une personne chanceuse pourra dépenser 3 000 \$ chez les détaillants de Place Ste-Foy de son choix.

Cet automne, transformez-vous des pieds à la tête ou faites-en profiter un membre de votre famille.

Voilà une belle occasion d'exprimer un autre côté de votre personnalité !

Aucun achat requis.
Concours réservé aux 18 ans et plus.
Règlements et coupons de participation disponibles chez tous les détaillants et au bureau d'administration de Place Ste-Foy.



LE SOLEIL

CONCOURS «Nouveau look»

Déposez votre coupon à Place Ste-Foy avant le 29 septembre 1996.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____



à la Ville à la mode

SAINT-RÉDEMPTEUR/SAINT-JEAN

Les citoyens ont peur des inondations

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

CHARNY — Des citoyens de Saint-Rédempteur et de Saint-Jean-Chrysostome sont inquiets des risques d'inondations qui pourraient être causées par la réaménagement du barrage aux chutes de la Chaudière et de la construction d'une petite centrale hydroélectrique par la compagnie Innergex.

Ces craintes ont été exprimées, mercredi soir, lors d'une rencontre d'information organisée, à Charny, par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), pour expliquer la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement et la façon de faire part de son opposition au projet. Une soixantaine de personnes étaient présentes pour écouter les explications fournies par un représentant du BAPE.

L'une des premières craintes est celle que le barrage pourrait causer un embâcle au printemps, provoquant ainsi une forte augmentation du niveau de l'eau et par conséquent, des inondations. « On va surveiller ça de près avec ce qui est arrivé au Saguenay », a affirmé un citoyen de Saint-Jean-Chrysostome.

À cet égard, le grand patron d'Innergex, M. Gilles Lefrançois, n'a pas été en mesure de donner une réponse ferme. Il a toutefois précisé que le nouveau barrage ne serait pas plus haut que celui qui avait servi pour l'ancienne centrale hydroélectrique de 1905 à 1971.

Quoi qu'il en soit, pour en avoir le cœur net, l'entreprise a demandé, en juin, à une firme spécialisée de faire une simulation, avec un modèle réduit, sur l'impact possible du barrage sur les glaces. Le coût de cette étude: 200 000 \$. Les premiers résultats de cette simulation seront connus dans quelques jours et, d'ici la fin d'octo-

bre, les conclusions finales seront communiquées à Innergex. M. Lefrançois s'est engagé à les rendre publiques.

Si certains pensent que le barrage pourrait être la cause d'un embâcle, d'autres sont plutôt d'avis que c'est le rétrécissement de la rivière, à la hauteur du pont du CN, qui en serait responsable. Un citoyen dont le père et le grand-père ont travaillé à l'ancienne centrale, avant qu'elle ne soit fermée, a raconté que les glaces passaient facilement au-dessus du barrage. Un autre résidant est venu dire que l'embâcle de 1986 était siuâté près du pont du CN alors que le bassin était à « l'eau claire ».

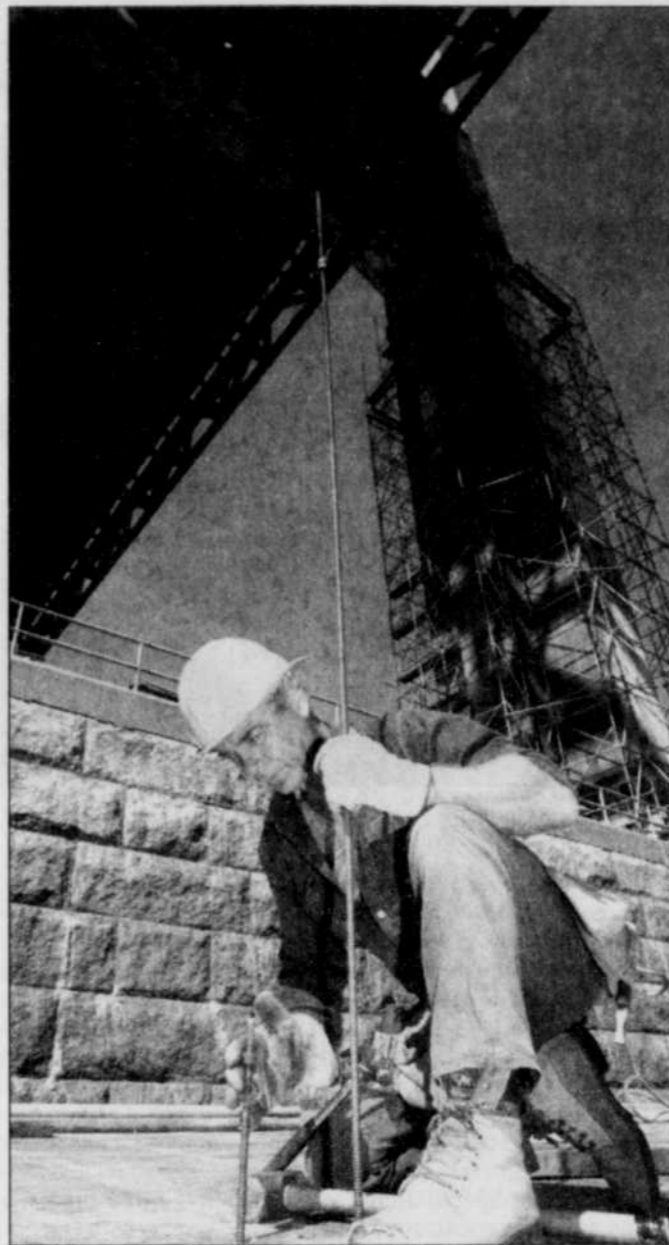
Par ailleurs, d'autres citoyens sont inquiets devant la possibilité que leur terrain soit miné par le relèvement de près de deux mètres du niveau de l'eau avec la construction d'un nouveau barrage. C'est le cas notamment de résidents de la rue de l'Anse à Saint-Rédempteur.

Dans ce secteur, des maisons ont été construites sur des terrains, près de la rivière, qui auraient fait l'objet de remplissage. En outre, ces travaux auraient été effectués après que le niveau de l'eau ait diminué dans le bassin à la suite d'une brèche dans le vieux barrage.

Sur cet aspect, M. Lefrançois a donné l'assurance que son entreprise prendra des mesures pour solidifier les rives à la satisfaction des propriétaires. Reste à voir maintenant qui pourrait être affecté par le relèvement du niveau de l'eau à ce qu'il était avant 1971.

La population a jusqu'au 19 septembre pour consulter l'étude d'impact réalisée par le groupe Roche et demander la tenue d'audiences publiques. La construction de la centrale qui devrait débuter le printemps prochain coûtera 40 millions \$ et permettra de créer l'équivalent de 80 emplois à temps plein durant deux ans.

Des travaux, mais pas de bouchons



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Le pont de Québec n'est pas le seul à subir une cure de beauté. Le pont Pierre-Laporte aura lui aussi plus fière allure lorsque les travaux de peinture des piliers du côté sud seront complétés au début de novembre. Les travailleurs, dont M. Gaston Michel, de Gascon, en Gaspésie, ont commencé cette semaine à installer les échafaudages sous le tablier du pont. La partie des piliers au-dessus du tablier sera peinte jusqu'à une hauteur de cinq mètres, précise-t-on au ministère des Transports. Bonne nouvelle pour les automobilistes, les travaux ne perturberont aucunement la circulation.

Quinquagénaire condamné pour avoir eu des contacts sexuels avec une ado

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — À la suggestion des deux parties, le juge Michel Babin a condamné hier Michel Matte, âgé de 51 ans, à 90 jours de prison à être purgé de façon discontinue pour avoir eu des contacts sexuels à deux reprises avec la fille d'une amie, âgée de 14 ans.

Les événements se sont produits en juillet 1995, au moment où le quinquagénaire hébergeait l'adolescente chez lui pendant que la mère séjournait à Montréal. Les deux fois en état d'ébriété, Matte s'est glissé dans la chambre où dormait la victime et s'est livré sur elle à des caresses à caractère sexuel. Le procureur de la Couronne, Me Georges Letendre, a relaté que, confronté par la mère, Matte a répliqué: « À cet âge-là, elle est capable de faire l'amour avec moi! » L'accusé avait déjà été condamné pour conduite avec les facultés affaiblies et pour conduite pendant que cela lui était interdit.

Le rapport présentiel préparé sur son cas indique que Matte a tendance à minimiser ses gestes. Plutôt égocentrique, l'homme ne semble pas posséder de barrières morales.

LALCOOL POUR EXCUSE

Son avocat, Me Herman Bédard, a rappelé au juge Babin que le plaidoyer de culpabilité de Matte a évité à l'adolescente d'avoir à témoigner en cour. L'homme est disposé à assumer une partie des torts mais en attribue une autre partie à l'alcool, d'indiquer aussi Me Bédard. Inscrit aux Alcools anonymes depuis un an, Matte se sent très « gêné » par ce qui lui arrive et il a déjà demandé pardon à la mère, a ajouté son avocat.

Soulignant que l'alcool ne constitue pas une excuse, le juge Babin a imposé à Matte une probation de deux ans. Il devra de plus se soumettre à une thérapie visant à solutionner son problème d'ordre sexuel. Enfin, il lui a été interdit de communiquer tant avec la victime qu'avec sa mère.

SYMPOSIUM SUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE

À quand les femmes curés?

MARIE CAOUCETTE
Le Soleil

SAINTE-FOY — Le Québec est la région d'Amérique du Nord où l'Église catholique est la plus progressiste dans les rapports qu'elle entretient avec les femmes... mais des paroissiens accueillent parfois mal que des femmes accomplissent la tâche d'un curé.

Progressiste, l'Église accepte que la pastorale repose à 70 % sur les épaules de femmes, ce qui fait dire à certains que l'Église y repose carrément sur des épaules féminines. Mais ces fonctions demeurent des ministères de fait qui ne sont pas intégrés à la hiérarchie décisionnelle.

Le mur qui se dresse entre les femmes et la prêtrise, par exemple, concourt à l'image négative que projette toujours l'Église — « une église où les femmes n'ont pas de place » —, malgré les progrès qui ont eu lieu dans les dix dernières années.

Ce sont ces acquis ainsi que les ouvertures que pourrait encore offrir une relecture des oeuvres théologiques, mais aussi les résistances et les blocages au changement, que des théologiens et théologiennes, des anthropologues et des sociologues examinent ces jours-ci dans le cadre d'un symposium qui se tient à l'Université Laval sur le thème du partenariat des hommes et des femmes dans l'Église.

Ce symposium est co-présidé par l'évêque de Baie-Comeau, Mgr Pierre Morissette, responsable des questions sociales à la Conférence des évêques du Québec et par Mme Claudette Boivin qui a déjà été adjointe aux affaires sociales à cette même conférence. Cette co-présidence se veut un autre exemple symbolique de partenariat.

Les résistances que rencontrent les femmes ne se trouvent pas qu'à Rome, notait Mgr Morissette à la conférence de presse marquant l'ouverture du symposium; il arrive qu'une paroisse accueille mal le fait qu'on lui envoie une femme

pour gérer la paroisse en lieu et place d'un curé. Cela se manifeste par le refus de lui verser un salaire alors que les marguilliers sont prêts à payer leur curé. Dans les faits, une coordonnatrice de paroisse effectue les mêmes tâches qu'un prêtre sauf dire la messe.

LES ÉVÊQUES S'OUVRENT

Par comparaison, indiquait-il, deux femmes siègent au sein du conseil épiscopal qui partage la direction avec lui. Mais l'évêque demeure un homme... ajoutait-il. Quant aux textes bibliques, notait encore l'évêque de Baie-Comeau, leur réinterprétation au fil du temps permet de faire évoluer les choses. « Ce n'est jamais fini. »

L'ouverture particulière des évêques québécois envers les femmes est perceptible depuis 25 ans, remarquait Mme Boivin. Les choses ont bien changé depuis les années 1950. En 1971, le cardinal Vachon présentait déjà à Rome une position favorable à la participation des femmes dans les structures ecclésiales. Le nombre important de femmes dans les organismes diocésains et les dossiers importants dont elles ont été chargées ont fait avancer la question.

Le problème de la place des femmes dans l'Église est à l'ordre du jour, de façon formelle, depuis 15 ans, résume Mme Boivin « mais certaines auraient le goût d'aller plus vite, de dire les choses comme elles sont ». L'ouverture manifestée par les évêques, ainsi que la patience légendaire des femmes, ont toutefois permis qu'on ne rompe jamais le dialogue.

L'objectif ultime reste toujours de leur ouvrir les portes de la prêtrise et de les accueillir dans les structures décisionnelles, reconnaissent les co-présidents. Entretemps, les femmes veulent aussi « déhiérarchiser » l'Église pour pouvoir faire les choses autrement et permettre aux laïques, hommes et femmes, d'être égaux dans cette institution, ajoute Mme Boivin.

Un mur se dresse entre les femmes et la prêtrise



CHRYSLER FAIT UN DON AUX VICTIMES DES INONDATIONS DU QUÉBEC

Windsor, Ontario - le 23 août 1996 - Chrysler Canada et les concessionnaires Chrysler du Québec, dans un effort conjoint, ont réuni la somme de 100 000 \$ destinée au programme d'aide des sinistrés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En effet, M. G. Yves Landry déclarait que Chrysler Canada dont il est le Président du Conseil et Président-directeur général, égalerait le montant de 50 000 \$ que l'Association des concessionnaires du Québec s'est engagée à verser aux victimes des inondations de cette région par le biais de la Banque Royale.

« Les inondations, qui ont récemment dévasté la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont causé des pertes considérables à un grand nombre de personnes », déclarait M. Landry, de passage à Montréal pour la remise du chèque. Il ajoutait: « Chrysler Canada Ltée et ses concessionnaires du Québec sont heureux de venir en aide aux sinistrés. Nous espérons que ce don contribuera à supporter l'immense effort que doivent déployer les victimes de cette catastrophe pour réparer leurs maisons et leurs foyers ».

M. Mario Tremblay, entraîneur en chef du Club de Hockey le Canadien de Montréal également digne représentant de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, s'est joint à M. Landry lors de la remise symbolique du chèque qui sera versé au fonds spécialement créé par la Banque Royale pour cette cause.

(annonce)

La GUEPIÈRE



soutiens-gorge Warners
40% DE RABAIS

Styles classiques et nouveautés de la saison, huit modèles au choix de soutiens souples, cerclés, jacquard et dentelle, doux coton côtelé, rayures satinées, dentelle extensible et satin, à coordonner aux culottes à 30% de rabais.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

INAUGURATION DU CENTRE DES CONGRÈS

Une cinquantaine de manifestants réclament leur part du gâteau

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC— Une cinquantaine de manifestants ont salué l'arrivée des invités à la soirée inaugurale du nouveau Centre des congrès, hier entre 17h et 18h. Les contestataires n'ont pas vraiment réussi à déranger qui que ce soit.

Les manifestants ont été obligés de demeurer sur le trottoir du boulevard René-Lévesque, l'accès à la promenade entre l'hôtel Hilton et le Centre des congrès leur étant interdit. C'est de là, à quelque 200 pieds de l'entrée principale du nouvel édifice, que des membres du Parti de la démocratie sociale, du Mouvement pour le droit à l'éducation, et du mouvement De la bouffe, pas des bombes sont venus appuyer des résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste, qui craignent pour la vocation résidentielle de leur quartier. Même un activiste anti-diète en a profité pour passer son message.

Le mouvement De la bouffe, pas des bombes a distribué de la nourriture, du riz avec des légumes et des pois chiches, « à 250 \$ de moins par personne qu'à l'intérieur du centre des congrès », expliquait Éric, porte-parole du groupe. Les manifestants, pour la plupart des jeunes, dénonçaient cette soirée inaugurale à 250 \$ par convive, alors qu'eux, on leur coupe l'aide sociale. « Ceux qui paient 250 \$ ce soir sont les mêmes qui viennent nous dire qu'il faut se serrer la ceinture », a lancé un manifestant.

Le porte-parole du mouvement De la bouffe, pas des bombes reconnaît que



C. LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

le Centre des congrès sera bon pour l'économie régionale, mais craint pour la vie de quartier. « Il y aura de la prostitution aux abords du nouveau centre, avec ce qui suit, de la drogue et de la violence. Y aura-t-il une guerre des gangs de motards pour contrôler le quartier ? » se demandait-il.

Les gens du quartier, particulièrement ceux des environs de l'Îlot Berthelot, craignent que le quartier soit laissé aux mains des spéculateurs et perde une partie de sa vocation résidentielle. Ils dénoncent le fait que les gouverne-

ments aient trouvé plus de 100 millions \$ pour le Centre des congrès, et seulement 1,3 million \$ pour aider la vocation résidentielle du quartier. Denis Cusson, du Parti de la démocratie sociale et du Bureau d'action et d'information sur le logement, affirme pour sa part que les politiciens ne peuvent pas prêcher contre l'étalement urbain et en même temps ne pas investir dans l'habitation.

Quant à l'activiste anti-diète José Breton, de Beauport, on pouvait lire sur sa pancarte : « Oui, les plus belles femmes sont celles qui sont rondes ».

Les gens du quartier craignent pour sa vocation résidentielle

L'amour passe bien avant l'esthétique

Le résultat de 20 ans de traitements chez les grands brûlés

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — « Je ne voudrais pas d'une vie facile parce que c'est aussi dans les épreuves que nous apprenons à grandir », répète Anny Berthiaume à qui veut l'entendre.

Au fil des ans, cette jeune femme de 26 ans de Québec a modelé sa philosophie de vie à coups de sacrifices. Vingt années de souffrances, une trentaine d'opérations et des milliers d'heures de physiothérapie, rendues nécessaires à la suite de graves brûlures sur 55 % de la surface de son corps, ont fait d'elle un être déterminé, une fonceuse qui appuie désormais son existence sur les vraies valeurs.

« L'amour, la joie et la paix passent bien avant l'argent et l'esthétique, confiait-elle, hier, après avoir participé au lancement de la 14^e édition de la Lotopompier dont elle est l'une des porte-parole. J'ai appris à vivre intensément chacune des minutes de mon existence. »

Anny Berthiaume n'avait que six ans quand l'explosion d'un accélérateur l'a plongée dans les pires souffrances. « J'étais déjà tenace et j'insistais auprès de mon père pour qu'il prépare des guimauves au terrain de camping où nous étions », raconte-t-elle. Ses parents s'en sont tirés avec de légères brûlures aux mains. Le petit frère n'a rien eu, mais Anny n'a pu éviter l'explosion. La moitié de son corps a été affreusement brûlée.

Commencèrent alors six années d'interminables traitements à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal d'abord, puis à l'unité des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec. Une expérience éprouvante qu'elle a surmontée de façon admirable, selon l'équipe médicale qui l'a suivie au cours des dernières années.

« Nous possédons en chacun de nous le potentiel nécessaire pour surmonter les pires difficultés, affirme-t-elle. L'important, c'est de s'accrocher aux belles choses de la vie et d'apprendre à s'accepter comme on est. » Anny Berthiaume a apprivoisé son handicap. Elle a aussi appris à faire fi des regards incrédules qui l'assaillent toujours. « Je souhaite qu'on me regarde avec les yeux du cœur », espère-t-elle. La jeune femme est heureuse. Elle fait carrière comme inhalothérapeute à l'hôpital Laval de Québec, possède enfin sa maison et vit un roman d'amour. Un amour qui lui a donné un premier enfant. Xavier est né il y a sept mois.

Toutes ces années de traitements et de relations privilégiées qu'elle a entretenues avec le personnel hospitalier ne lui ont laissé qu'un seul regret. « Les cultures de peau sont venues beaucoup trop tard pour moi, déplorait-elle hier. On a dû utiliser la peau de mes fesses pour refaire mon visage. Quand on m'embrasse, je ne manque pas de le souligner, ce qui fait bien rigoler. »

CAMPAGNE PROMETTEUSE

Les pompiers espèrent que l'année 1996 sera la bonne et qu'enfin, l'objectif tant souhaité de 500 000 billets vendus sera atteint. Cela signifierait des revenus d'un million \$, une première dans les 14 années d'histoire de la Lotopompier.

L'année dernière, la Fondation des pompiers du Québec a partagé 600 000 \$ entre l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec, l'Hôtel-Dieu de Montréal et l'hôpital Sainte-Justine. Cet argent, utilisé dans la recherche et dans l'achat d'équipements médicaux destinés au traitement des grands brûlés, contribue à maintenir les cliniciens et les chercheurs québécois parmi l'élite internationale.

Dès lundi, des messages, mettant en présence les comédiens Isabel Richer et Serge Postigo, seront diffusés au petit écran. Ce sont les nouveaux porte-parole de la campagne. « La semaine dernière, avouait, hier, l'interprète de Mariette dans la télésérie *Jasmine*, j'ai tourné de l'oeil après 15 minutes d'explications au sujet des traitements faits aux grands brûlés. Il a fallu qu'on m'apporte une serviette d'eau froide. » Serge Postigo a surmonté plus facilement l'épreuve, aidé sans doute par l'expérience vécue dans la peau du Dr Trudeau, dans la télésérie *Urgence*.



Isabel Richer et Serge Postigo, deux étoiles du petit écran, ont été impressionnés par la détermination et le courage qui animent Anny Berthiaume, ici en compagnie de son fils Xavier.

EN BREF

Un appel à la bombe pour faire diversion

Un voleur qui voulait probablement entraîner les policiers du comté de Bellechasse sur une fausse piste aurait placé un appel à la bombe chez Prévost Car, à Sainte-Clair, avant de braquer la caisse populaire d'une municipalité voisine. La fausse alerte, qui a occasionné l'évacuation des travailleurs et une fouille complète des locaux, a été effectuée vers 14 h. Environ 15 minutes plus tard, un individu portant un casque de moto noir, avec des décorations mauves et vertes, faisait irruption à la Caisse populaire de Saint-Léon-de-Standon. Armé d'une arme à feu, il aurait réclamé qu'on lui remette de l'argent. C.B.

CONTEMPORAINE

VISION
MODERNE

La couleur énergie

LE
BOUCLÉ
ORANGE

Couleur vitaminée sur

bouclette de laine,
pour notre long veston
semi-ajusté nouvelle
forme allongée.

Aussi en noir. 36 à 44.

275.00 Pantalon fines
rayures orange et noir

165.00, col roulé

chaussette 70.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

Où logera la police ?

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

VAL-BÉLAIR— Où logera la police ?

La question n'est toujours pas réglée à Val-Bélair. Le conseil municipal voulait initialement installer ses constables à l'intérieur du futur complexe administratif, mais voilà que le projet s'est heurté à deux signatures de registres.

Pour l'heure, le service de sécurité publique loge dans l'ancienne salle du conseil, rue de Modène. Le local a été transformé en centrale moyennant un investissement de 140 000 \$.

« C'est 140 000 \$ qu'on a foutu à l'eau », maugrée le maire de Val-Bélair, Claude Beaudoin.

Visiblement, le poste n'est pas ce qu'il y a de plus optimal. Il ne compte en fait qu'une seule cellule.

M. Beaudoin soutient que la meilleure solution réside dans la construction d'un complexe administratif. Celui-ci intégrerait le poste de police, la caserne incendie et les bureaux de l'hôtel de ville. Son coût est évalué à neuf millions \$. 45% du projet serait payé comptant, notamment grâce à une subvention de deux millions \$ du programme d'infrastructures. Le reste serait financé sur 20 ans. Le maire promet que le compte de taxe ne serait pas touché.

DEUX PROJETS?

Pourrait-il scinder le projet en deux, c'est-à-dire construire un poste de police et remettre à plus tard la construction des bureaux administratifs ?

Il dit que rien n'est décidé et que le conseil examinera différentes avenues en septembre, mais visiblement, l'idée ne lui plaît guère. « Les besoins des autres services sont aussi criants que ceux de la police. Il y a des gens qui travaillent depuis 10 ans dans des roulettes », plaide-t-il.

Selon lui, le service de police de Val-Bélair coûtera annuellement environ 1,5 million \$ en frais de fonctionnement. La mise sur pied du service aura demandé des investissements de l'ordre de 600 000 \$.

Claude Beaudoin prétend que la facture de la SQ pour desservir sa municipalité s'élèverait cette année à 1,9 million \$. Il ajoute que la municipalité a étudié la possibilité de joindre un autre service de police, mais que l'opération aurait été plus coûteuse à long terme et n'aurait pas permis à Val-Bélair d'avoir le même contrôle sur sa police.

LÉVIS

Les revenus des bingos appelés à doubler

LÉVIS — Les revenus nets provenant des bingos à Lévis pourraient doubler d'ici peu, passant de 250 000 \$ à 500 000 \$ par année, à la suite d'une entente entre tous les groupes qui organisent ces jeux. L'augmentation anticipée des revenus permettra de supporter plus d'organismes de loisirs à but non lucratif sur la Rive-Sud.

En effet, le Patro de Lévis, le club de hockey Les Faucons de Lévis-Lauzon, l'Association de la vie étudiante de la polyvalente de l'endroit et la Corporation d'aide financière aux organismes de loisirs de la ville ont décidé de regrouper leurs activités de bingos et de constituer une nouvelle entité, Bingo Rive-Sud, pour tenir des bingos à l'avenir.

Une des premières décisions du nouveau groupe a été de s'installer dans des nouveaux locaux plus fonctionnels sur la route Kennedy et d'offrir des bingos, tous les soirs, sept jours sur sept.

Le président de Bingo Rive-Sud, Michel Pratte, a indiqué que la nouvelle salle dotée d'un équipement ultra-moderne, de chaises rembourrées et d'un restaurant avec service aux tables sera la seule dans la région à offrir deux types de jeux de bingos. Les lundi, mercredi et vendredi, la formule à « pad » sera utilisée alors que pour les autres soirs, la formule traditionnelle sera de mise. La nouvelle salle ouvrira ses portes dimanche.

En plus de générer plus de revenus, cette approche concertée permettra de créer 30 emplois. Selon le maire de Lévis, Denis Guay, cette façon de faire avec les bingos pourrait servir de modèle à d'autres villes au Québec.

Police high-tech à Val-Bélair

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ VAL-BÉLAIR — C'est samedi, 23h, qu'entrera en opération le service de police le plus high-tech de la région de Québec, celui de Val-Bélair.

Les trois véhicules de patrouille et le 4X4 du nouveau corps policier seront tous équipés de caméras (à l'avant et à l'arrière). Les agents qui seront à leur bord porteront des micros qui enregistreront les conversations lors des interventions.

« La cassette va tourner toute la journée, sauf sur les heures de dîner et

lors de certaines visites. Nous sommes les deuxièmes au Québec à voir tous nos véhicules équipés de la sorte », explique le nouveau chef de police, André Pélouquin.

Jusqu'à maintenant, une seule autopatrouille était ainsi équipée dans la région. Elle appartient au corps de police de Chaudière ouest.

Acquis au coût de 34 000 \$ (avec les radars), l'équipement devrait entraîner des déboursés d'environ 1000 \$ par année en cassettes.

Le chef est convaincu qu'il amènera plutôt des économies à la municipalité. Il en veut pour preuve les résultats obtenus à Lachenaie, son ancien corps policier. C'est d'ailleurs lui, en tant que chef, qui y avait implanté le système. « L'équipement a un effet dissuasif. Ça évite bien des argumentations et les policiers n'ont pas à se présenter en cour, souvent en temps supplémentaire. »

M. Pélouquin fait valoir que les caméras pourront servir à convaincre certains contrevenants du fait qu'ils étaient réellement en infraction. « Si quelqu'un croit qu'il a fait son arrêt, on peut lui faire rejouer la bande. »

Mais surtout, ajoute-t-il, « l'outil permet d'élever le discours entre le poli-



L'agent Francis Pétrin, 25 ans, met son nouvel équipement à l'épreuve.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

cier et celui qui est intercepté. Tous deux ont intérêt à bien se comporter.»

Outre caméras et micros, le service de police de Val-Bélair comptera sur deux logiciels informatiques, Média-Phone et Médiafax, qui lui permettront d'entrer en communication avec les citoyens.

« Si la Ville doit interrompre le service d'eau pour un bris quelconque, l'ordinateur pourra envoyer un message aux résidents du secteur (par téléphone ou par fax) pour leur dire quand le service sera rétabli. Si nous avons une épidémie de vols ou un agresseur recherché, on pourra faire de la prévention en envoyant des messages ou un portrait robot. »

De même, la police de Val-Bélair offrira le service PAIR (programme d'aide individuelle aux retraités). Les aînés qui le désirent pourront par exemple demander que l'ordinateur leur téléphone à une heure précise de la journée. Si après un deuxième appel, il n'y a toujours pas de réponse, une alarme se déclenchera.

L'implantation de ces services devrait coûter entre 4000 et 5000 \$ selon le chef de police. Ceux-ci devraient être disponibles d'ici le mois de décembre, les logiciels n'ayant pas en-

core été achetés.

À cet appareillage technologique s'ajoute le 9-1-1 (local).

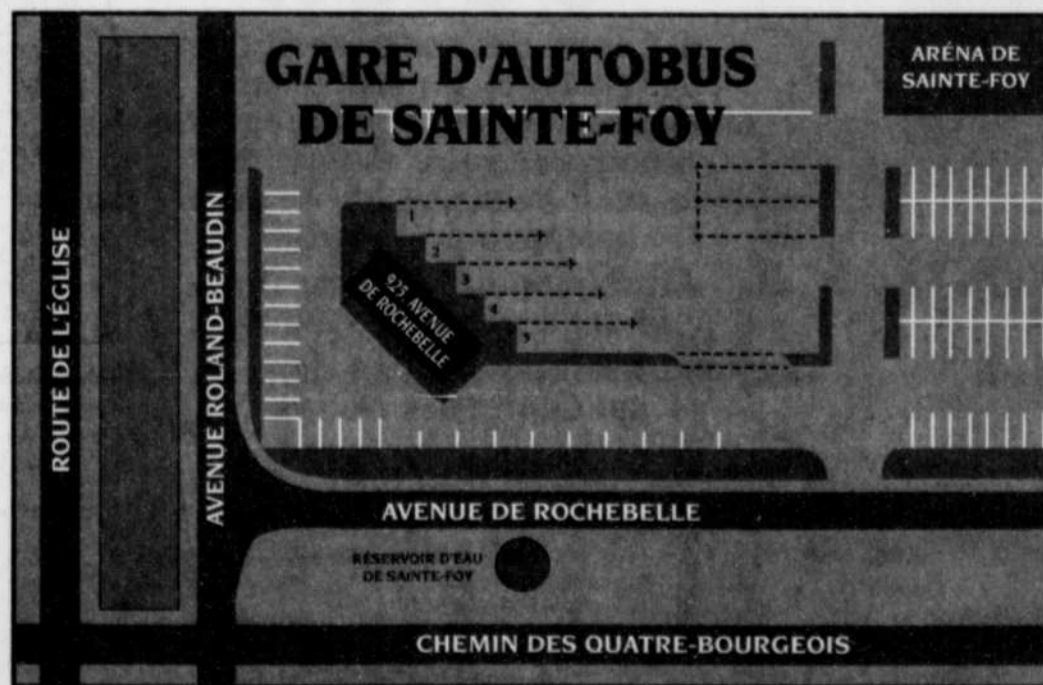
« Si on veut exiger le meilleur d'un policier, il faut qu'il ait aussi les meilleurs outils de travail », affirme André Pélouquin.

Le chef de police veut par ailleurs agir de concert avec la population. « La devise qui apparaît sur notre logo, c'est "Partenaire naturellement". Nous allons créer un comité consultatif avec des représentants de la population », annonce-t-il.

Le corps de police de Val-Bélair comptera 16 policiers et policières.

Le 1^{er} septembre on change de coin

Coin De Rochebelle et Roland-Beaudin!



C'est au coin des avenues De Rochebelle et Roland-Beaudin, à Sainte-Foy, que les transporteurs Autocars Orléans Express, Intercar, Autocars Fournier, Autobus Mercier, Sherbus, Autocars de la Chaudière et Autocar Vachon vous accueilleront à compter du 1^{er} septembre. La gare d'autobus de Sainte-Foy change de coin et vous attend dans ses locaux temporaires du **925, avenue De Rochebelle**. Au plaisir de vous y servir!

Pour tout renseignement sur les tarifs et horaires, composez le **(418) 525-3000**.

ORLEANS EXPRESS

INTERCAR

Sherbus

ENTREZ DANS L'UNIVERS DE VOTRE QUOTIDIEN

au nouveau Centre des congrès de Québec
les samedi 31 août et dimanche 1er septembre

Venez rencontrer sur place les journalistes, chroniqueurs, caricaturiste, assistez à des entrevues exclusives avec des personnalités, consultez nos spécialistes de la finance et de l'économie, découvrez les nouvelles technologies utilisées au Soleil et revivez les 100 ans d'histoire de votre quotidien dans la Capitale.



SAMEDI
31 AOÛT 10h à 22h

JOURNALISME



Gilbert Lavoie
Rédacteur en chef



Maurice Dumas
Directeur
Section Sports



Michel Vastel
Chroniqueur
Conférence à 14h
Samedi et dimanche

10h à 13h
Gilbert Lavoie, rédacteur en chef
Gilles Ouellet, directeur à Questions d'argent
Michel Samson, chef de pupitre, mise en page et technologie
Alain Bouchard, chroniqueur (conférence à 12h)
Lise Lachance, journaliste reportage général
Jean Martel, journaliste à l'éditorial
Yves Poulin, journaliste, section Sports
Hélène Baril, journaliste à Questions d'argent

13h à 16h
Gilbert Lavoie, rédacteur en chef
Gilles Ouellet, directeur à Questions d'argent
Yves Therrien, journaliste, mise en page et technologie
Michel Vastel, chroniqueur (conférence à 14h)
Anne-Marie Voisard, chroniqueuse littéraire
Maurice Dumas, directeur section Sports

16h à 19h
Gilbert Lavoie, rédacteur en chef
Gilles Ouellet, directeur à Questions d'argent
Yves Therrien, journaliste, mise en page et technologie
Michel Vastel, chroniqueur
Réal Labbé, journaliste section Sports

19h à 22h
Gilbert Lavoie, rédacteur en chef
Gilles Ouellet, directeur à Questions d'argent
Yves Therrien, journaliste, mise en page et technologie
Carl Tardif, journaliste section Sports

CARICATURISTE

10h à 12h • 14h à 16h • 16h à 17h • 19h à 22h Berthio

CENTENAIRE DU SOLEIL

13h à 16h

Louis-Guy Lemieux, journaliste

CONSULTATIONS FINANCIÈRES

10h à 14h François Pouliot, journaliste - Jouons à la bourse
Avec la collaboration du Fonds Alpha

14h à 17h Louis Tanguay, journaliste à Questions d'argent

17h à 22h Pierre Juneau, collaborateur - Parlons fric

ENTREVUES EN DIRECT



Jean Pronovost



Cécilia Trán

Jean Pronovost, entraîneur des Rafales de Québec, par Maurice Dumas et Yves Poulin. **11h**

La famille Trán, par François Pouliot. **16h**

DIMANCHE
1er SEPTEMBRE 10h à 18h

JOURNALISME



André Forgues
Directeur de
l'information



Ghislaine Rheault
Chroniqueuse
Conférence à 12h



André-A. Bellemare
Chroniqueur
Chasse et pêche
Conférence à 13h

10h à 13h
André Forgues, directeur de l'information, mise en page et technologie
Ghislaine Rheault, chroniqueuse (conférence à 12h)
Michel Corbeil, journaliste reportage général
Louise Lemieux, journaliste reportage général
Jean-François Tardif, journaliste section Sports

13h à 16h
André Forgues, directeur de l'information, mise en page et technologie
André-A. Bellemare, chroniqueur Chasse et pêche (conférence à 13h)
Michel Vastel, chroniqueur (conférence à 14h)
Collaborateurs de l'Est du Québec

15h à 18h
André Forgues, directeur de l'information, mise en page et technologie
Lise Fournier, journaliste reportage général
Kevin Johnston, journaliste section Sports
Collaborateurs de l'Est du Québec

CENTENAIRE DU SOLEIL

13h à 16h

Louis-Guy Lemieux, journaliste

CONSULTATIONS FINANCIÈRES

10h à 13h Louis Tanguay, journaliste à Questions d'argent

13h à 16h Jean Courchesne, collaborateur - Parlons fric

ENTREVUES EN DIRECT



Josée Deschênes



Martin Fontaine (Elvis Story)

Josée Deschênes, par Didier Fessou **11h à 12h**

Martin Fontaine (Elvis Story), par Michèle LaFerrière **16h à 17h**



Abonnez-vous au
quotidien LE SOLEIL du lundi
au dimanche (7 jours),
TOURNEZ LA ROUE CHANCEUSE
Abonnement 7 JOURS
**GAGNEZ
AUTOMATIQUEMENT
UN CADEAU**

De plus... Courez la chance de gagner

**un forfait de 2 jours pour 2 personnes
dans l'un des établissements
de la Famille Dufour,**

incluant:
• 1 souper "table d'hôte"
• hébergement de 2 nuits
• 2 petits déjeuners.

Une valeur de
380\$

Présentez-vous au stand du Soleil

au Centre des congrès entre les
31 août et 1er septembre
inclusivement pour vous abonner ou
renouveler votre abonnement
(7 jours ou 6 jours payable à l'avance ou
paiement préautorisé).

Attribution des prix par tirage
le 1er septembre à 20h15.

Règlements disponibles au stand du Soleil
au Centre des congrès.

**Abonnement
6 JOURS**

Si vous préférez vous
abonner du lundi au
samedi (6 jours),
vous recevrez un
porte-cléfs
LE SOLEIL en plus de
courir la chance
de gagner

200\$

DE CARTES À PUCES
DU CAPITOLE

LE PAIEMENT
PRÉAUTORISÉ

17 33\$*
par mois

Une façon simple et rapide
de vous abonner!

* Plus taxes, livraison 7 jours par camelot

un seul versement mensuel
pas de perception à domicile
simplifie votre gestion financière
pas de factures, de chèques à
retourner ni de frais postaux

LE SOLEIL LE SOLEIL LE SOLEIL LE SOLEIL LE SOLEIL

LE QUÉBEC LE CANADA

Julius Grey critique le projet de loi 40

« La police de la langue mènera le gouvernement québécois devant les tribunaux », croit l'avocat

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les enquêteurs de la Commission de protection de la langue française seront investis de plus de pouvoirs que les policiers, une grave erreur qui conduira inmanquablement le gouvernement du Québec devant les tribunaux, soutient l'avocat Julius Grey.

La loi 40 apportera des changements « insignifiants » là où ça compte, dans le domaine de l'informatique notamment, mais menace sérieusement le principe de liberté des individus, a conclu hier Me Julius Grey, au deuxième jour de la commission parlementaire sur la loi linguistique.

Selon le projet de loi, un enquêteur pourra examiner tout produit, tout document, tirer des copies et exiger tout renseignement pertinent. Me Grey y voit là des pouvoirs excessifs, pouvoirs qu'il ne retrouve dans aucune des lois qu'il a étudiées.

« Toute personne qui n'est pas assez volubile pour l'inspecteur est passible d'une offense, ça ne se peut pas, dit-il. Même en faisant enquête sur un crime très important, ils (les policiers) ne peuvent entrer n'importe où, prendre n'importe quel document. »

Si de tels pouvoirs existent ailleurs,

dans certaines municipalités par exemple, ils ne tiendraient pas la route devant le tribunal, poursuit Me Grey.

Ce n'est pas une question linguistique, précise-t-il. « Je serais aussi fâché si on voulait donner ces pouvoirs-là à la police ou aux inspecteurs municipaux. »

Le réputé avocat montréalais vient ainsi donner du poids aux arguments d'Alliance Québec, qui est venu exprimer mercredi sa hantise de la « police de la langue ».

BEAUDOIN PAS ÉBRANLÉE

Rien toutefois pour ébranler la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin.

« Ce ne sont pas des pouvoirs extraordinaires, rétorque-t-elle, nos avocats sont très clairs et très précis là-dessus. Cet article a été rédigé conformément à

la jurisprudence de la Cour suprême, ce sont des pouvoirs que l'on retrouve dans la loi des commissions d'enquête. »

Mme Beaudoin n'a guère semblé surprise de la mise en garde de Julius Grey. En fait, elle ne s'est jamais attendue à ce que la partie soit facile. La ministre maintient donc la ligne dure.

« Tout sera contesté, le moindre geste que l'on va faire pour renforcer la langue française va être contesté. Si ce n'est pas par Me Grey, qui est plus modéré, ce sera par Alliance Québec ou par Québec political action committee ou par l'Égalité party. Ils nous contestent même le droit de faire un référendum et le droit à l'autodétermination. »

À en juger par les commentaires entendus au cours de ces deux jours de commission parlementaire, la contestation viendra à n'en pas douter.

Les groupes qui participent à la commission sont très distinctement séparés en deux: les anglophones qui craignent le durcissement de la loi et les francophones qui, au contraire, demandent plus de dents, et même le retour pur et simple à la loi 101.

Entre les deux, le Parti libéral du Québec se dit en accord avec l'objec-

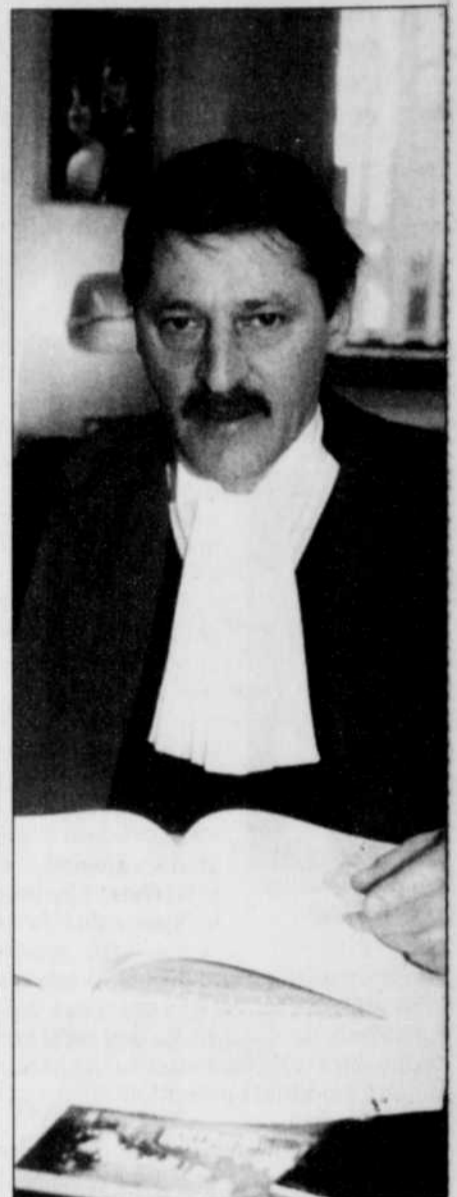
tif de protéger le français, mais rejette sans équivoque les moyens proposés par le gouvernement Bouchard.

Visiblement inquiets d'un durcissement de la loi linguistique, certains porte-parole anglophones ont laissé éclater au grand jour toute leur angoisse. Ce faisant, ils ont clairement démontré que le lien de confiance que Lucien Bouchard a tenté d'établir avec leur communauté s'est rompu de nouveau.

Signe évident de cette angoisse et du manque de confiance, les représentants du Congrès juif canadien ont suspecté le gouvernement de vouloir contrôler la langue utilisée dans la vie publique, entre les amis ou membres d'une famille au restaurant ou dans la rue.

Les francophones, de leur côté, ne sont guère plus rassurés. C'est le cas, notamment, des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'ouest de Montréal, qui se décrivent comme les Franco-Manitobains du Québec.

Les porte-parole du groupe de l'Outaouais Impératif français, quant à eux, estiment que les anglophones du Québec « usurpent le titre de minorité et profitent des lois pour réclamer plus de pouvoirs ».



Me Louis-Charles Fournier

Le juge Fournier tire sa révérence

ALAIN BOUCHARD
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un an presque jour pour jour après sa nomination, le nouveau juge en chef de la cour du Québec tire sa révérence pour cause de maladie. Me Louis-Charles Fournier est remplacé par Me Huguette Saint-Louis, a annoncé hier du même souffle le ministre de la Justice du Québec, M. Paul Bégin.

La nouvelle élue, 50 ans, était jusqu'à juge en chef adjointe de la cour du Québec, affectée à la chambre civile et ce depuis 1988.

L'état de santé de Me Fournier, 51 ans, ne l'empêche cependant pas de rester « simple » juge de la même cour, tel que le fait également savoir le ministre Bégin. « Sans doute parce qu'il s'agit d'une tâche moins exigeante que la première », a expliqué hier au SOLEIL son attaché de presse Jacqueline Aubé.

Nommé le 30 août 1995, le Saguenéen Louis-Charles Fournier a été plongé au cœur d'une vive controverse, quelques mois plus tard, à propos de rondellets frais de séjour et de transport reliés au fait qu'il n'avait toujours pas réussi à prendre résidence à Québec, conformément aux exigences de sa fonction. Le magistrat se logeait notamment au Château Frontenac et avait parfois réclamé des frais de chambre d'hôtel dans deux villes différentes pour la même nuit.

Il avait alors expliqué que son énorme charge de travail le forçait parfois à revenir à Québec en vitesse après avoir dû d'abord réserver une chambre à Chicoutimi, par exemple.

IL DEVAIT RECOMMENCER AVANT-HIER

Me Fournier devait revenir au travail avant-hier, à Québec, après presque deux mois de congé maladie et cinq semaines de vacances entrecoupées d'un bref retour de cinq jours à son poste. C'est plutôt sa démission qu'ont accueillie ses patrons.

Le juge démissionnaire a passé l'essentiel des trois derniers mois dans sa résidence de Laterrière, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où il aurait été traité pour des malaises pulmonaires, selon les informations du SOLEIL.

Me Saint-Louis, sa remplaçante, avait été admise au Barreau en 1969, après des études de droit à l'Université de Montréal. Elle a pratiqué le métier d'avocat durant 14 ans, avant d'être nommée juge de la cour provinciale en 1984. Sa nouvelle tâche de juge en chef de la cour du Québec s'accompagne d'un salaire de 133 000 \$.

L'Ouest de Montréal et l'Outaouais de plus en plus bilingues...

■ QUÉBEC (PC) — Le français est menacé dans deux régions du Québec: l'Ouest de Montréal et l'Outaouais.

Dans l'Ouest de Montréal, la Charte de la langue française fait la promotion du bilinguisme par les oublis qu'elle contient, a soutenu le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest de l'île de Montréal, Jean-Guy Plante, devant la commission parlementaire qui se penche depuis mercredi sur le dossier de la langue au Québec.

« LE MANITOBA DU QUÉBEC »

« Nous sommes le Manitoba du Québec » a lancé M. Plante. Il a raconté que dans plusieurs villes de l'Ouest de Montréal, le nombre de francophones a rattrapé le nombre d'anglophones depuis 15 ans, étant donné que la population francophone a augmenté de 6 % par année tandis que la population anglophone a chuté de 17,7 %.

Deux villes importantes comptent plus de francophones que d'anglophones. Il s'agit de Pierrefonds (39,1 % contre 37,8 %) et de Roxboro (40 % contre 39,1 %). Mais ces villes se considèrent comme bilingues, car elles associent les allophones à la communauté anglophone, a déploré M. Plante.

Ces villes se réfugient derrière l'article de la Charte qui permet le bilinguisme municipal lorsque la population est majoritairement anglophone. « Si cet article n'est pas modifié, les francophones demeureront éternellement dans une municipalité bilingue, même quand la population francophone atteindra 90 % », a fait valoir M. Plante.

Il a souligné que la Charte de la langue française tolère le bilinguisme dans les bulletins municipaux d'information distribués dans ce coin du Québec. De plus, les encarts publicitaires distribués par les journaux demeurent bilingues, même lorsque ces journaux sont publiés en français.

M. Plante a aussi relevé certaines affiches publicitaires dont le bilinguisme lui paraît inacceptable. C'est le cas d'une pépinière qui affiche: « Plantes Tropical Plants ». Ou encore cet autre marchand, qui affiche en anglais une semaine et en français la semaine suivante.

La Société Saint-Jean-Baptiste de l'Ouest de Montréal suggère donc un renforcement de la Charte de la langue française et réclame notamment un retour à l'unilinguisme français dans l'affichage.

OUTAOUAIS

Par ailleurs, la situation du français dans l'Outaouais se détériore constamment, a soutenu Jean-Paul Perreault, porte-parole du Mouvement impératif français, qui oeuvre dans l'Outaouais québécois.

M. Perreault a rendu publics quelques tableaux qui illustrent les dangers qui menacent le français dans l'Outaouais. Ainsi, les anglophones ne représentent que 13,2 % de la population outaouaise, mais attirent les allophones, dont 56 % choisissent l'anglais comme langue parlée à la maison.

La présence d'un grand nombre de fonctionnaires fédéraux à Hull et dans les environs, dont beaucoup sont unilingues anglophones, crée « autant de viviers linguistiques où l'anglicisation est sans cesse à l'oeuvre », a dit M. Perreault.

Les données sont encore plus dramatiques pour la ville d'Ottawa, ce qui influence naturellement l'Outaouais québécois. Officiellement capitale bilingue du Canada, Ottawa voit la langue anglaise progresser de 17,6 %, grâce à l'assimilation des francophones et des allophones, tandis que la langue française recule de 27,1 %, selon les données du Mouvement impératif français basées sur le recensement de 1991.



« Les Québécois devraient se débarrasser de leur gouvernement s'il nuit à l'économie », a affirmé Jean Chrétien, de passage hier en Beauce. Il apparaît ici en compagnie du président du Conseil du trésor, M. Marcel Massé.

L'emploi avant la langue, répète Chrétien

DONALD CHARETTE
Le Soleil

SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE — Le gouvernement Bouchard préfère parler de langue et de constitution plutôt que de s'occuper de relancer l'emploi, a martelé hier le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, en incitant les Québécois à se débarrasser de leur gouvernement s'il nuit à l'économie.

M. Chrétien, qui faisait une tournée dans la Beauce en compagnie des ministres Marcel Massé du Conseil du trésor et Stéphane Dion des Affaires intergouvernementales, a accentué sa campagne contre « ce gouvernement séparatiste qui entretient l'incertitude politique ».

En conférence de presse le premier ministre canadien a soutenu que cette incertitude fait fuir les investisseurs. « Il n'y a rien plus nerveux qu'un million de dollars: ça parle pas anglais, ça parle pas français, mais ça déménage très vite », d'expliquer M. Chrétien.

Il n'y a pas lieu pour le moment, selon lui, d'instituer un programme d'urgence pour soutenir l'économie du Québec « car il y a des autorités locales, on ne peut se substituer au gouvernement provincial. Mais s'il y a des décisions qui peuvent nuire à la situation économique, c'est aux électeurs provinciaux de s'en occuper ».

M. Chrétien soutient que l'économie se porte plus mal ici et que c'est la ville de Montréal qui doit en payer le prix. « J'ai circulé hier sur la rue Sainte-Catherine et c'est franchement désolant », illustre-t-il.

Tant devant les journalistes que devant un regroupement de gens d'affaires, le premier ministre du Canada a mis en opposition les préoccupations de son gouvernement et celle du gouverne-

ment québécois.

« L'incertitude politique, ce n'est pas le gouvernement fédéral qui l'a créée. Il n'y a personne qui me parle de la langue ou de la constitution. Aux dernières élections, j'ai dit aux gens qui ne voulaient plus en parler de voter pour moi, évidemment j'ai pas gagné au Québec. »

Devant 150 sympathisants à Saint-Georges, il a étoffé son argumentation en soulignant que les investissements étrangers ne représentent que 9 % des investissements au Québec, qui compte pourtant 24 % de la population. Quant aux investissements privés, ils sont en croissance de 6 % au Canada, alors qu'ils ont en baisse de 1 % au Québec.

« Évidemment c'est plus difficile au Québec et l'incertitude politique est un plus gros facteur que la mauvaise température », fait valoir le premier ministre fédéral.

Marcel Dutil, président de Canam-Manac, présent à ce dîner, a donné raison au chef libéral. « Je vais dire comme M. Chrétien, c'est autre chose que la pluie. Au Québec c'est moins bon qu'ailleurs. À notre usine de Saint-Gédéon, pour la première fois depuis toujours, 75 % de notre production est exportée. »

LA LANGUE, PAS MES OIGNONS!

S'il n'a pas hésité à sauter sur le terrain économique M. Chrétien s'est montré prudent face à la question linguistique au Québec. « Je ne suis pas impliqué dans ce débat-là, c'est une juridiction provinciale et la constitution ne me donne aucun pouvoir pour intervenir », de dire M. Chrétien, cherchant à éviter ce sujet brûlant.

Quant aux sujets abordés par les Beaucerons, il a été question de l'autoroute entre Québec et Saint-Georges et d'un lien avec la 55, de tourisme et de l'industrie du sirop d'érable.

Chrétien courtise le député Bernier

SAINT-GEORGES — De passage en Beauce, hier, le premier ministre Jean Chrétien a rencontré en privé le député indépendant, Gilles Bernier, et lui a offert de rejoindre les rangs des libéraux.

« M. Chrétien m'a d'abord demandé si je comptais briguer les suffrages comme député après 12 ans de politique active, ce à quoi j'ai répondu par l'affirmative », a indiqué M. Bernier, au sortir de cet entretien de 20 minutes, qui a précédé l'allocation du premier ministre devant un groupe de gens d'affaires, hier midi, au Georgesville.

« Il m'a ouvert la porte et demandé d'examiner la possibilité de me porter candidat libéral dans le comté aux prochaines élections », a ajouté l'ex-conservateur, qui à l'automne 1993 faisait campagne comme candidat indépendant en Beauce après avoir été exclu du parti de Kim Campbell en raison de ses démêlés avec la justice.

« Je fais mon travail, mais il n'est pas défendu d'écouter », a-t-il continué. « Et je me donne jusqu'aux Fêtes pour réfléchir et prendre le pouls de mes supporters. Chose certaine, je demeure indépendant jusqu'à la fin de mon mandat. »

« Au Canada, je suis le seul député à ne pas avoir été élu dans l'opposition et à avoir le privilège de partager ou non les positions du parti au pouvoir tout en exprimant le point de vue de la région », admet M. Bernier.

Interrogé en conférence de presse sur le dossier du Centre d'emploi, M. Chrétien avait précédemment signifié

« qu'il n'y avait pas de député libéral dans le comté ». Par ailleurs, le nouveau président de l'Association libérale fédérale de Beauce, M. Raymond Lacombe, qui succède depuis hier à M. Normand Pomerleau, a fait valoir que déjà deux candidats potentiels se disent intéressés à représenter le parti.

« Jusqu'à avis contraire, nous tiendrons une convention pour choisir la ou le meilleur représentant », certifie Raymond Lacombe.



Le député Gilles Bernier

Kenworth: il reste de l'espoir

MONTRÉAL (PC) — Dans une entrevue téléphonique au quotidien *Le Devoir*, le président de Paccar, David Hovind, dit s'attendre à avoir des nouvelles du gouvernement du Québec sous peu pour relancer la négociation sur l'éventuelle réouverture de l'usine Kenworth de Sainte-Thérèse.

Pour sa part, le directeur des communications au Fonds de solidarité de la FTQ, Jean-Yves Duthel, affirme que « Les négociations se poursuivent. Il y a eu de nombreuses offres et contre-offres. Nos gens se parlent et s'envoient des télécopies tous les jours. On ne peut pas faire ça en trois minutes. »

André Desroches, le chef de cabinet de Rita Dionne-Marsolais, avait précisé la veille que « la réingénierie des choses discutées est à refaire ».

Mais le négociateur des Travailleurs canadiens de l'automobile, Serge Portelance, ne voit pas les choses de cet oeil. « Pour nous, les négociations reviennent à la case départ, a-t-il dit. C'est le montage financier qui ne semble pas tenir. Paccar veut des fonds sans attache financière. Personne au gouvernement ou au Fonds de solidarité ne peut accepter une chose comme ça. Aucune institution financière n'accepterait ça. »

Le dossier Kenworth prévoit un investissement de 42 millions \$. Les deux gouvernements ont proposé d'investir 13 millions \$, en parts égales, et le Fonds de solidarité 29 millions \$, mais la compagnie Paccar refuse de donner des garanties de production pour dix ans, voire pour cinq ans, et en outre on ne s'entend pas sur le rendement de l'investissement pour le Fonds de solidarité de la FTQ.

« À un moment donné, ça n'est pas acceptable, estime Serge Portelance. Pas une seule institution financière n'accepterait ça. Le rendement demandé par le Fonds, ça n'est pas 14 %, ça n'est pas 10 %, c'est en bas de 8 %, a-t-il dit. Ça n'est pas pour l'investissement qu'on le fait, c'est pour les emplois. Mais ils veulent le prêt sans intérêt. C'est sans bon sens. Il y a un problème. »

Le syndicat des travailleurs de l'automobile a réglé les concessions sur les deux conventions collectives avant la date de tombée du 30 juillet.

McKenna appâte les entreprises du Québec

Il a révélé avoir offert 5,3 millions \$ à Air Canada pour l'attirer à St. John

FREDERICTON (PC) — Quand Frank McKenna part à la pêche aux emplois, il y a de l'or qui miroite dans son panier d'appâts.

Et selon ses adversaires, le premier ministre du Nouveau-Brunswick n'hésite pas à lancer sa ligne en eau trouble, particulièrement dans le contexte québécois post-référendaire.

Le gouvernement McKenna a révélé cette semaine qu'il avait offert 5,3 millions \$ à Air Canada pour inciter la compagnie aérienne à transférer son centre d'appel national 1-800 de Montréal à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Ces 5,3 millions \$ constituent un prêt à remboursement conditionnel qui sera effacé si Air Canada crée et maintient 650 emplois pendant au moins quatre ans.

Camille Thériault, ministre du Développement économique du Nouveau-Brunswick, a déclaré, hier, qu'il s'agit d'un événement très important pour sa province et qu'il se soucie peu que d'autres provinces, comme le Québec, ne soient pas contentes.

L'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt, et le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, ont critiqué durement M. McKenna.

M. Bouchard a accusé le premier ministre du Nouveau-Brunswick de profiter des bouleversements que vit le Québec pour tenter de persuader les entreprises de déménager au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a réclamé une enquête fédérale sur les tactiques

du Nouveau-Brunswick après que cette province eut attiré chez elle en 1995 près de 900 emplois du United Parcel Service en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario.

Certaines critiques viennent aussi du Nouveau-Brunswick.

« Qu'arrivera-t-il lorsque Lucien Bouchard, Mike Harris ou quelqu'un qui a de l'argent dans l'Ouest du pays décidera de riposter? », demande le chef conservateur Bernard Valcourt.

« Ils pourraient renchérir sur le Nouveau-Brunswick n'importe quand. Ce n'est pas le genre de fédéralisme dont nous avons besoin. Nous devrions avoir des programmes pour attirer les investisseurs et non pour les acheter. »

Mais le gouvernement McKenna rejette ces doléances.

« Il y a des gens qui critiquent constamment », dit M. Thériault, précisant que ce ne sont pas les 5,3 millions \$ qui ont décidé Air Canada. La porte-parole d'Air Canada, Nicole Couture-Simard, précise cependant que l'offre du Nouveau-Brunswick a eu une certaine importance dans la décision de l'entreprise de déménager à Saint-Jean.

« L'industrie aérienne coûte très cher et nous cherchons toujours des moyens de réduire nos coûts. » Le centre de Saint-Jean offrira une ligne 1-800 d'informations et de réservations pour tout le Canada. Le service sera pleinement opérationnel mardi.

Air Canada a déjà 75 personnes sur place, dont plusieurs ont été transférés du Québec, de l'Ontario et du Manitoba.

Le centre de Montréal s'occupera désormais des appels locaux.



Frank McKenna avait été critiqué par d'autres premiers ministres sur ses pratiques jugées déloyales

EN BREF

37 organismes opposés au projet Marois

Il y avait 20 organismes à s'opposer au projet Marois sur les commissions scolaires linguistiques. Ils sont maintenant 32, qui réclament la laïcisation complète du système scolaire, avec le remplacement de l'enseignement religieux par des cours d'éducation civique et morale. Ces 32 groupes, qui constituent la Coalition pour la déconfectionnalisation du système scolaire, demandent d'abord à la ministre de l'Éducation Pauline Marois d'obtenir un amendement à la constitution, puisque l'article 93, actuellement, protège les droits des catholiques et des protestants. (PC)

AFFICHAGE BILINGUE

Le Bloc menace de boycotter les audiences

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

OTTAWA — Le Bloc québécois menace de boycotter les audiences publiques que tiendra un comité parlementaire sur la question de l'affichage bilingue dans la région de la capitale nationale si le cas de la ville de Hull y est abordé.

Le député bloquiste de Québec-Est, Jean-Paul Marchand, a brandi cette menace, hier, au lendemain de l'annonce de la tenue de ces audiences par le député libéral Patrick Gagnon.

M. Gagnon, qui est coprésident du comité mixte permanent de la Chambre des communes et du Sénat sur les langues officielles, souhaite que la tenue de ces audiences incite les commerçants d'Ottawa à afficher davantage en français et ceux de Hull à faire un plus grand usage de l'anglais dans leur affichage.

« Il est hors de question que ce comité examine la situation à Hull en même temps qu'Ottawa. La capitale nationale, c'est Ottawa, et non pas Hull », a martelé le député bloquiste.

M. Marchand, qui est membre du comité sur les langues officielles, s'est d'ailleurs plaint de ne pas avoir été formellement consulté sur la tenue de ces audiences.

« Nous en avons discuté lui et moi de manière hypothétique la semaine dernière, mais jamais de manière formelle. M. Gagnon a pris certaines libertés en annonçant des audiences le 24 septembre alors que le comité n'a pas pris de décision à ce sujet », a déclaré M. Marchand.

Le député bloquiste a ajouté que le communiqué émis par le bureau de M. Gagnon à ce sujet

mercredi « est trompeur » en ce sens qu'il laisse croire que « des choses ont été décidées de façon formelle par le comité alors que ce n'est pas du tout le cas ».

En plus de brandir la menace de boycotter les audiences, M. Marchand n'a pas écarté hier la possibilité de demander la destitution de M. Gagnon comme coprésident du comité, estimant qu'il s'est comporté de manière inacceptable dans ce dossier.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires de M. Gagnon.

La démarche du député libéral a par ailleurs été accueillie aussi froidement par les gens d'affaires d'Ottawa. Le président du Ottawa-Carleton Board of Trade, Willy Bagnell, a dénoncé la tenue d'audiences publiques sur cette question, qualifiant le tout de « perte de temps ».

« Que les politiciens se mêlent donc de leurs affaires », a-t-il laissé tomber.

Le Parti réformiste, par la voix du député Jim Silye, a accusé de son côté M. Gagnon de jeter de l'huile sur le feu dans le dossier linguistique en convoquant de telles audiences.

Il y a deux semaines, les dirigeants de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC) se sont plaints de l'absence du français dans les affiches des commerces ayant pignon sur rue à Ottawa. Ils ont aussi demandé à un douzaine de magasins d'afficher dans les deux langues officielles à défaut de quoi ils pourraient faire l'objet d'un boycott.

Hier, la FCFAC a indiqué que quatre magasins visés se plieront à leur requête et que deux autres étudiaient toujours la question. Quatre magasins n'ont pas encore répondu à leur demande.

Hull doit être exclus disent les Bloquistes

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

FERMETURE DE MAGASINS LIQUIDATION TOTALE

ECONOMISEZ JUSQU'À 60% DE RABAIS

SUR CHAQUE ARTICLE DANS TOUS LES RAYONS!!

131 MAGASINS A TRAVERS LE CANADA FERMERONT LEURS PORTES POUR TOUJOURS!!

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!!

DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS

PLACE LAURIER 2700, boul. Laurier
LES GALERIES DE LA CAPITALE 5401, boul. des Galeries
SOUVANDE 345, rue Souvande
D'ESTIMAUVILLE 1870, rue d'Estimauville
LEVIS Place Kennedy 82, chemin Kennedy

LE TEMPO

Salle de danse

COURS DE DANSE
débutant le 8 septembre

DANSE SOCIALE		DANSE DE LIGNE	
1re session (débutants)		Débutants	
Lundi	18h45	Mardi	19h00
Mardi	20h00	Mercredi	13h30 - 20h00
Mercredi	18h45	Jedi	19h00
Jedi	21h00	Vendredi	19h00
Vendredi	21h00	Intermédiaires	
Dimanche	13h30	Mercredi	14h30
		Jedi	20h00
		Intermédiaires +	
		Mardi	20h00
			5\$ par leçon taxes incluses

Horaires pour session 2 à 9 disponible sur demande 7\$ par leçon taxes incluses

2700, Jean-Perrin #105, Québec fax: (418) 842-1023

842-7556

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SOMALIE

Boyle cherchait à tout contrôler, selon Haswell

■ OTTAWA (PC) — S'installant pour la première fois à la barre des témoins, le colonel Geoff Haswell, le seul militaire accusé jusqu'à maintenant d'avoir modifié et détruit des documents dans l'affaire somalienne, a tracé hier un portrait peu flatteur du service des affaires publiques des Forces armées devant la commission d'enquête sur la Somalie.

Obsession du secret, utilisation de moyens pour contourner la Loi d'accès à l'information, réunions de haut niveau pour scruter les renseignements rendus publics, l'armée canadienne chercherait à tout contrôler.

« Ils m'ont prouvé que, s'ils ne veulent pas donner d'information, ils peuvent rendre les choses très difficiles pour vous », a raconté le colonel Haswell aux commissaires, en évoquant ses propres démêlés avec la Loi d'accès à l'information.

Plus tôt cette année, après avoir été mis sur la sellette dans le scandale des

documents falsifiés sur la Somalie, le colonel Haswell a tenté d'obtenir des documents militaires en vertu de la loi afin de préparer sa défense. Peine perdue, il a été incapable d'avoir ce qu'il voulait, même s'il savait exactement ce qu'il cherchait, prétend-il.

En outre, le colonel soutient que les responsables de haut niveau des Forces armées, incluant le sous-ministre, se réunissent chaque semaine pour examiner toutes les demandes d'accès à l'information.

« On a mis beaucoup l'accent sur les aspects négatifs de la Loi d'accès à l'in-

formation. J'en ai eu connaissance à tous les échelons et ce, à commencer par le sous-ministre », a-t-il affirmé.

La commission, qui en est à sa 92e journée d'audiences, vise à faire la lumière sur la mort de civils somaliens aux mains de soldats canadiens en mission de paix en ce pays en 1992 et en 1993. On cherche aussi à savoir pourquoi certains documents relatifs à l'opération ont été modifiés ou détruits.

Après la reprise de l'après-midi, le colonel Haswell a passé des moments difficiles lorsque l'avocate de la commission, Barbara McIsaac, a tenté d'établir sa responsabilité quant aux documents.

Pressé de questions, il a soutenu que l'employée civile Nancy Fournier — dont le témoignage est crucial dans l'affaire de la Somalie — a probablement mal interprété une de ses demandes, en septembre 1995, quand elle a commencé à détruire des documents

sur l'opération en Somalie qui émanaient du service des affaires publiques.

« Ce n'est pas clair pour moi pourquoi elle a pris cette décision (...) Je ne lui en ai jamais donné l'ordre », a-t-il fait valoir.

Le militaire avance qu'il lui aurait plutôt demandé de détruire des documents sans importance, comme des comptes rendus administratifs de voyages d'information effectués par des journalistes en Somalie à l'initiative des Forces armées.

Plus tôt dans la journée, le colonel Haswell en a profité pour lancer quelques flèches au général Jean Boyle, s'en prenant à sa conception des relations avec la presse.

Le général Boyle préférerait, soutient-il, exercer le contrôle de l'information tandis que, lui, privilégiait l'ouverture et la transparence.



Le Colonel Geoffrey Haswell

L'offre allumée de la rentrée!

C'est clair que cette offre éclaire.



Abonnez-vous dès aujourd'hui à l'un des forfaits Amigo de Cantel et obtenez gratuitement une montre Timex^{MD} Indiglo^{MD}, éclairage de nuit!

Ajoutez à cela que vous avez le choix entre le Flip DPC 550 ou le Nokia couleur offerts sans supplément, et vous découvrirez une autre excellente raison de profiter de cette offre brillante!



0\$

Flip DPC 550 de Motorola ou Nokia 636 offert en rouge, bleu, jaune, vert ou noir.



<p>Les heures amigo QUAND ON RECHERCHE COMMODITÉ ET SÉCURITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10¢ la minute : appels locaux, le soir et le week-end. • 95¢ la minute : appels locaux en tout autre temps. <p>19.95\$ par mois</p>	<p>Les loisirs amigo POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • 0¢ la minute : 600 minutes par mois d'appels locaux, le soir et le week-end. • 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps. Seulement 35,95\$ par mois <p>Gratuit : 600 minutes</p>
---	---

CANTEL^{MD}

Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le **1 800 397-9989.**

Amis G.O.
CANTEL

Gagnez de magnifiques prix grâce aux Amis G.O. de Cantel.

Les Amis G.O. participent à une foule d'événements. Venez les rencontrer et courez la chance de gagner des prix, de faire des appels gratuits et d'essayer les plus récentes nouveautés cellulaires de Cantel.

Offre en vigueur jusqu'au 8 septembre 1996. Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Tous les détails dans les magasins participants. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement minimum requis. Frais d'accès au système et frais de résiliation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures de soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi. Téléphone offert sans frais supplémentaires.

CANTEL
Centres de communications

QUÉBEC
2700, rue Jean-Perrin
Bur. 101
(418) 843-0000

LÉVIS
126, boul. du Président-Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université E.
(418) 690-0535

SAINTE-FOY
2095, boul. Charest O.
Bur. 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CANTEL^{MD} AGENT AGRÉÉ

LAUBERTÉ ÉLECTRONIQUE
1007, rue Fontaine
St-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

CELLULAND VANIER
550, boul. Père-Lelièvre,
Bur. 106 A
(418) 686-4888

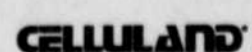
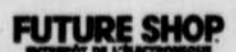
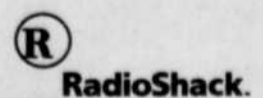
CELLULAND QUÉBEC
500, rue St-Jean-Baptiste
Bur. 220
(418) 877-2737

CELLULAND ANCIENNE-LORETTE
1875, rue Notre-Dame
(418) 872-6682

CELLULAND BEAUPORT
321, boul. Ste-Anne
(418) 666-0877

COMMUNICATIONS SPECTROCOM
99, boul. Bois-Francis S., Victoriaville
(819) 752-6935

Offres en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :



SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La Stone Consolidated pourrait fermer temporairement

Après les inondations, le réservoir Ha! Ha! qui alimente l'usine, se retrouve à sec

LA BAIE (LT) — Si la pluie ne se manifeste pas rapidement dans le bassin versant du réservoir Ha! Ha!, la communauté baieriveraine pourrait en payer un lourd tribut avec la fermeture de l'usine Stone Consolidated pendant une partie de l'hiver.

Des informations circulent en ce moment en ce sens mais personne, la Stone Consolidated en premier, ne veut s'avancer sur cette possibilité. Elle a du moins été soulevée hier matin alors que les gestionnaires de l'usine ont abordé la question.

Toute la problématique, qui pourrait se solder par la mise à pied de 800 travailleurs, est reliée à la constitution d'une réserve d'eau douce suffisante dans le réservoir Ha! Ha!. Le réservoir, il faut le rappeler, a été complètement vidangé par l'éclatement de la digue de Boilleau lors du déluge. Ce n'est pas moins de neuf mètres d'eau qui a dis-

paru en l'espace de quelques heures.

D'après une source d'information très sérieuse, la Stone Consolidated aurait besoin d'emmagasiner au moins 15 pieds d'eau (ne pas confondre avec l'échelle de niveau), dans son réservoir pour assurer un approvisionnement adéquat à la papeterie de La Baie.

La Stone Consolidated a de son côté adopté la ligne de la prudence face à cette question. Steven Hogues, porte-parole de l'entreprise, a indiqué au *Quotidien* que les spécialistes n'avaient pas encore établi définitivement les besoins en eau pour passer l'hiver.

Ce dernier a expliqué que le futur niveau du lac Ha! Ha! allait être établi en collaboration avec les citoyens du secteur. En ce qui concerne les besoins essentiels pour l'hiver, M. Hogues n'a pas voulu confirmer le chiffre de 15 pieds avancé par *Le Quotidien*.

AUDIENCES PUBLIQUES

Par ailleurs, les audiences de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages vont se dérouler sous le signe de la transparence, ont soutenu hier le président de l'organisme, M. Roger Nicolet et la vice-présidente, Mme Louise Roy. Les deux porte-parole ont aussi lancé un appel aux juristes, spécialistes de l'Université du Québec à Chicoutimi, groupes environnementalistes, aînés, et autres, les invitant à se présenter devant afin de donner une meilleure compréhension sur ce qui s'est passé lors du déluge de juillet. Les premières séances publiques de la commission se tiendront le 17 septembre à La Baie, puis à Chicoutimi, Hébertville, Baie-Comeau, La Malbaie et en Haute-Mauricie. Pour informations, il faut composer les numéros 1-800-797-1667 ou (418) 643-1667.

Le BS millionnaire devra rembourser 46 000 \$

HULL (PC) — Jean-Roger Robichaud, un individu de 57 ans qui vivait de prestations d'aide sociale mais dont le bas de laine se chiffrait à plus d'un million \$ en mars 1996, a été condamné, hier, à Hull, à une amende de 46 000 \$ pour avoir caché à Revenu Canada des revenus d'intérêts totalisant 416 000 \$ entre 1989 et 1994.

En plus de cette amende, M. Robichaud dont la fortune consiste en 41 certificats de dépôt totalisant 1 021 000 \$ qui font des petits à la Caisse populaire d'Amqui, devra aussi payer à Revenu-Canada la somme de 143 000 \$ représentant les 77 000 \$ d'impôts qu'il aurait dû payer ainsi que les pénalités civiles et les intérêts accumulés.

Donc, globalement, pour se mettre en règle avec le fédéral, Jean-Roger Robichaud devra verser à Revenu Canada la rondelette somme de 189 000 \$.

Le cas du fédéral réglé, M. Robichaud devra également libeller un chèque de 140 000 \$ pour satisfaire Revenu Québec qui lui aussi estime qu'il est maintenant l'heure pour l'accusé de passer à la caisse et de payer ses impôts.

Ces deux dossiers une fois réglés, M. Robichaud et son procureur devront par la suite négocier avec le ministère québécois de la Sécurité du revenu qui, depuis une dizaine d'années, verse à M. Robichaud des prestations d'aide sociale, ignorant que ce dernier possède une véritable petite fortune.

La fraude à l'aide sociale s'élève à 80 000 \$ que M. Robi-

chaud devra vraisemblablement rembourser en plus des amendes qui devront être imposées par le tribunal.

Donc, en arrondissant les chiffres, les redevances de M. Robichaud aux deux paliers de gouvernement pourraient l'obliger à se délester d'une somme qui approchera les quelques 420 000 \$, ce qui ne lui laisserait qu'un maigre 600 000 \$ pour ses années futures.

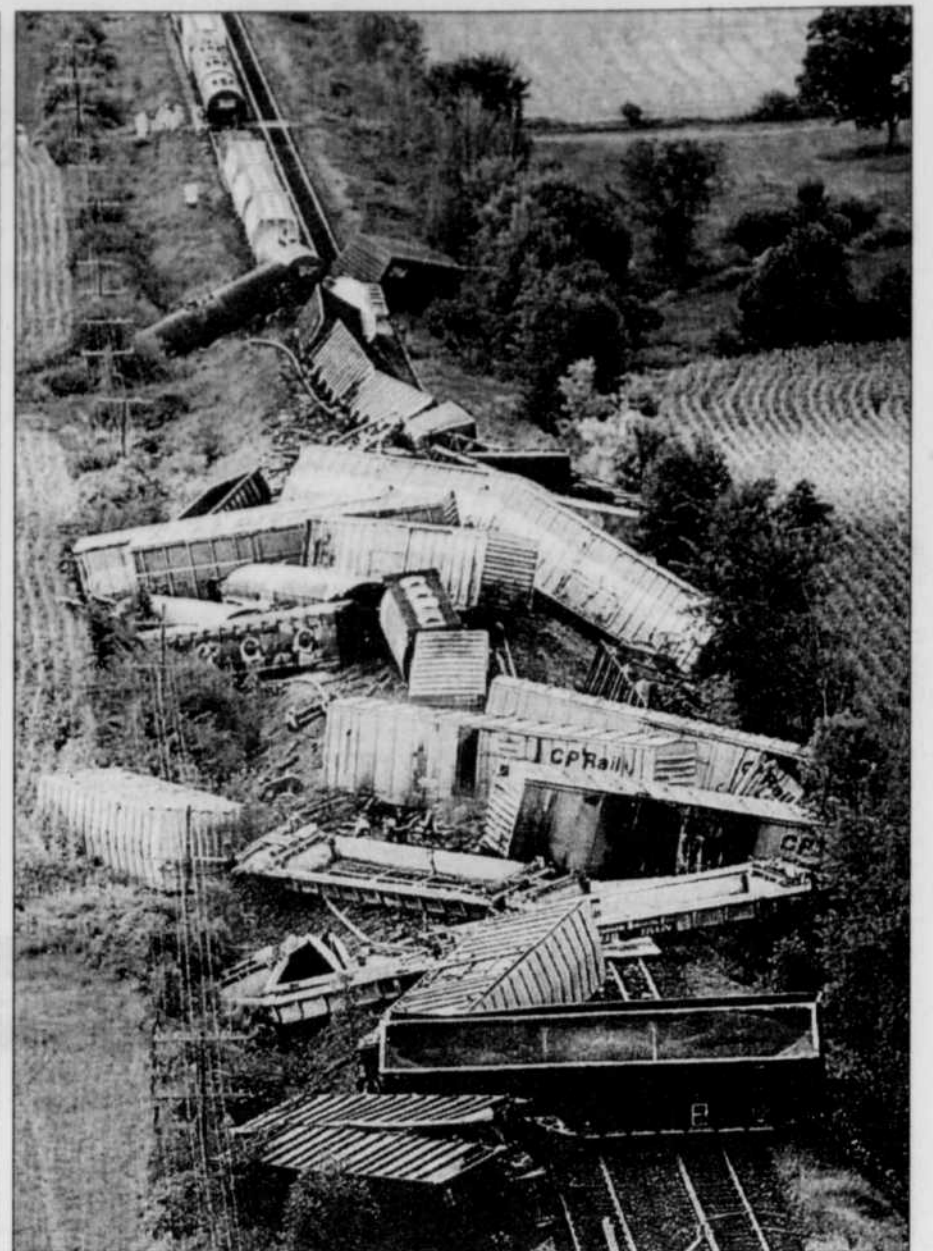
Cette fortune, Jean-Roger Robichaud l'aurait amassée au fil des années alors qu'il travaillait dans le secteur minier pour la compagnie Cartier Mining mais aussi sur les mégas chantiers de construction de la Baie James.

À partir des années 1980, l'homme de 57 ans a réussi à retirer des prestations d'aide sociale avec lesquelles il assurait sa subsistance pendant qu'à la Caisse populaire d'Amqui, les certificats de dépôts se multipliaient.

Pendant toutes ces années, Jean-Roger Robichaud n'a jamais touché au capital et se permettait même de réinvestir les intérêts accumulés.

Fidèle à son habitude, M. Robichaud a quitté prestement le palais de justice de Hull, laissant derrière lui une traînée de questions sans réponses.

Depuis sa toute première présence en cour, l'homme de 57 ans est demeuré de marbre, refusant de laisser filtrer la moindre impression et surtout la moindre information sur les raisons qui l'ont incité à entasser un million \$ tout en vivant de prestations d'aide sociale.



45 wagons d'un train de marchandises du CP se sont détachés hier dans la petite localité de Dalhousie en laissant échappé du peroxyde d'oxygène

DALHOUSIE

Un gros déraillement force l'évacuation de 250 personnes

DALHOUSIE (PC) — Quarante-cinq wagons, dont trois remplis de peroxyde d'hydrogène, se sont détachés d'un convoi de marchandises de 69 wagons du Canadien Pacifique, hier, dans le petit village de Dalhousie, situé près de Rivière-Beaudette, à cheval sur la frontière de l'Ontario et du Québec.

La queue du déraillement et l'incendie qui a suivi se sont produits dans la partie ontarienne alors que le déversement de produits chimiques est survenu au Québec.

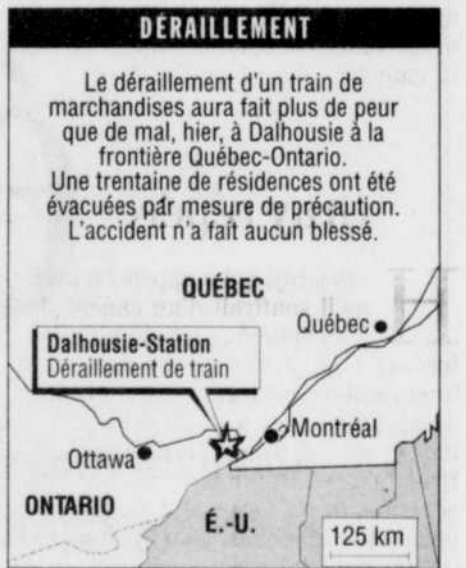
«Je prenais mon petit déjeuner lorsque j'ai senti une forte odeur et de la fumée qui entraient par les fenêtres. J'ai regardé dehors et j'ai été très surpris par ce que je voyais», a raconté Elaine Théoret, l'une des 120 personnes habitant une quarantaine de maisons qui ont dû être évacuées d'urgence, vers 11 h.

La population du village de Dalhousie, entre 200 et 250 personnes, est habituée à voir passer les trains car c'est le principal corridor entre Toronto et Québec. «Il en passe certainement entre 200 et 300 par mois», affirme Yves Pilon, soudeur pour le CP.

Mais hier, le village a été fortement secoué quand près des trois quarts des habitants ont dû monter dans des autobus scolaires pour se rendre au centre communautaire de Saint-Télesphore, à cinq kilomètres de là.

Une heure avant le déraillement, la partie de la voie ferrée où l'accident s'est produit avait été inspectée et rien d'anormal n'avait été décelé.

«Les maisons situées dans un périmètre d'un kilomètre en aval ont toutes été évacuées», a précisé le caporal



DÉRAILLEMENT

Le déraillement d'un train de marchandises aura fait plus de peur que de mal, hier, à Dalhousie à la frontière Québec-Ontario. Une trentaine de résidences ont été évacuées par mesure de précaution. L'accident n'a fait aucun blessé.

Richard Bourdon, des affaires publiques de la Sûreté du Québec. Le maire du village, Pierre Sauvé, a signalé que les secours étaient arrivés rapidement. La SQ, la Police provinciale de l'Ontario et celle du CP ont travaillé conjointement, tandis qu'une vingtaine de pompiers québécois et ontariens éteignaient les flammes.

Puis, des experts du ministère de l'Environnement et de la Faune ont examiné le secteur touché afin d'évaluer le danger. La police du CP n'avait pas encore déterminé en soirée la cause de l'accident.

En fin d'après-midi, les spécialistes québécois ont conclu qu'il n'y avait pas de risque de contamination pour la population. La réintégration des maisons s'est faite graduellement par la suite.

Du 12 août au 1^{er} septembre 1996
Les jeudis, vendredis et samedis à compter de 13H30

Participez et tournez la ROUE chanceuse!

RENTREZ DANS L'HISTOIRE

Comme dans les écoles du siècle dernier, notre guide vous accueillera avec les outils de tout bon étudiant: un crayon, un mini-rallye et une pomme!

En participant, vous tournerez la roue chanceuse et gagnerez ainsi automatiquement un des nombreux prix instantanés! Réunis grâce à la générosité des marchands du Mail Centre-Ville, ces prix allègeront vos achats pour la rentrée scolaire!

Pour vous inscrire au mini-rallye et gagner des prix instantanés, téléphonez au 648-1986.

EXPOSITION DE PHOTOS
Venez aussi admirer l'exposition de photos relatant des pages d'histoire du quartier Saint-Roch!

MARCHANDS PARTICIPANTS

La Cie Ash
A & W
Bronzage Miami
Brunet
Diane Trépanier Opticienne

Jacques Langlois Opticien
L'Express du Mail
Reitman's
Salon Pastel

IDÉAL POUR LES ÉTUDES

PENTIUM 133 MHZ INTEL

- CHIPS ET TRITON II
- 256 K PIPELINE BURST CACHE
- 32 MO RAM EDO
- DISQUE RIGIDE 1.3 GIG.
- CART. 64 BITS 1 MB MPEG
- MONITEUR 14 PO SVGA 28 CM
- CD-ROM 8 X
- 1 EC. TOUR 3.5 PO
- MINI TOUR
- WINDOWS 95 FR. CD
- CLAVIER FR. WIN 95
- SOURIS 2 BOUTONS
- GARANTIE 2 ANS
- LIGNE SUPPORT 1-800

BIENVEUE AUX ÉTUDIANTS

GRATUIT Bon d'achat de 25\$ applicable sur marchandises achetées à partir de 200\$ plus ET 1 MOIS INTERNET

KIT MULTIMÉDIA
CARTE DE SON 16 BITS
HAUT PARLEURS 60 WATTS
FAX MODEM 33.6 K
249\$ en sus

MAGASIN PRINCIPAL : 840, rue Bouvier, Québec G2J 1A3 (418) 627-0840 (418) 627-5107

QUÉBEC (Saint-Jean) 524-8431 • QUÉBEC (Bahadour) 687-4545 • STE-FAYE 658-4535 • LÉVELS 833-9636
DONNACONA 285-4535 • MONTMAGNY 248-2102 • STE-MARIE-DE-BEAUCE 387-7343 • CHICOUTIMI 695-0110
ALMA 662-6432 • ROBERVAL 275-0461 • JONQUIÈRE 542-8292 • SHAWINGAN 536-7070 • GRAND-MÈRE 533-5533
LA TUQUE 523-6115 • CAP-DE-LA-MADELEINE 579-4366 • RIMOUSKI 721-2444 • GASPÉ 368-4061 • CARLETON 364-3883

La clef de sol

EN BREF

MONTRÉAL

Le procès de Monique Simard s'amorce

Le procès de la députée de La Prairie, Monique Simard, sous une accusation de manoeuvre électorale frauduleuse, s'est ouvert hier au palais de justice de Montréal. Le Directeur général des élections du Québec reproche à Mme Simard d'avoir signé en septembre 1995 une fiche de recensement contenant des informations qu'elle savait fausses ou inexactes, à savoir qu'elle habitait depuis au moins 12 mois à Outremont. Mme Simard, de son côté, prétend avoir signé la fiche sans la lire. Si elle est trouvée coupable de manoeuvre électorale frauduleuse, Monique Simard risque de perdre son siège à l'Assemblée nationale, de même que le droit de voter, d'être candidate à une élection et de se livrer à des activités partisanes pour les cinq prochaines années. (PC)

VANCOUVER

L'ex-premier ministre Bennett reconnu coupable

Bill Bennett, l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, son frère et un autre homme ont été trouvés coupables, hier, de délit d'initié par la Commission des valeurs mobilières de cette province. L'ancien premier ministre, son frère Russell et Herb Doman ont écopé chacun d'une interdiction de dix ans de transiger des valeurs mobilières ou de diriger une société par action. La Commission précise que la sanction imposée à Herb Doman lui permet de redevenir dirigeant de Doman Industries dans un an, moyennant certaines conditions. MM. Bennett et Doman devront aussi défrayer le coût des audiences de la commission, qu'un avocat de M. Doman évalue à 1,5 million\$. (PC)

OTTAWA

Gray répère

Herb Gray, qui a appris en avril qu'il souffrait d'un cancer de l'oesophage, reprenait des forces, hier, après avoir subi une intervention chirurgicale. L'opération a été un succès, a déclaré le porte-parole de M. Gray, Dan Brien. M. Brien n'a pas été en mesure de préciser quand M. Gray, qui occupe le poste de solliciteur général, pourra quitter l'hôpital. « Normalement, pour un tel type d'intervention, on m'a dit que la période de récupération est de deux semaines », a-t-il dit. (PC)

NEW-YORK

Reprise de la récupération d'une partie du Titanic

Les opérations de récupération d'une partie de l'épave du Titanic, interrompues mercredi à la suite d'un incident technique, ont repris hier matin au large du Grand Banc de Terre-Neuve, a-t-on appris auprès de la société américaine RMS Titanic. Prévue pour mardi, la remontée de cette portion de tôle de deux cabines de première classe du Titanic, d'un poids estimé à 10 tonnes, a déjà été reportée à deux reprises. La remontée de cette partie du Titanic doit être retransmise en circuit fermé pour les 1700 passagers de deux navires, l'Island Breeze et le Royal Majesty, qui ont payé entre 1800 et 5900 dollars pour participer à une croisière dont la récupération constitue le clou. (AFP)

MONTRÉAL

Tunnel Lafontaine: ouverture aujourd'hui

Les trois voies du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine en direction de Québec devraient être entièrement dégagées pour la période de pointe, aujourd'hui vers 15h, et il n'y aura plus aucune entrave sur toute la longueur du chantier de construction, de l'échangeur Anjou jusqu'à Boucherville. En direction de Montréal, les travaux de pavage doivent se terminer cette nuit et on prévoit la libération définitive aux petites heures, demain matin. Dès la semaine prochaine on commencera à réparer la partie supérieure des dix viaducs qui surplombent la route 25. (PC)

Pidgeon se prononce aujourd'hui sur la requête de Guy Bertrand

QUÉBEC (PC) — C'est aujourd'hui que le juge Robert Pidgeon de la cour supérieure se prononcera sur la recevabilité de la requête présentée l'hiver dernier par l'avocat Guy Bertrand.

Ce dernier s'est adressé au tribunal pour demander l'annulation de toute déclaration unilatérale de souveraineté advenant une victoire du OUI lors d'un éventuel nouveau référendum au Québec.

Bertrand désire l'annulation de toute déclaration de souveraineté

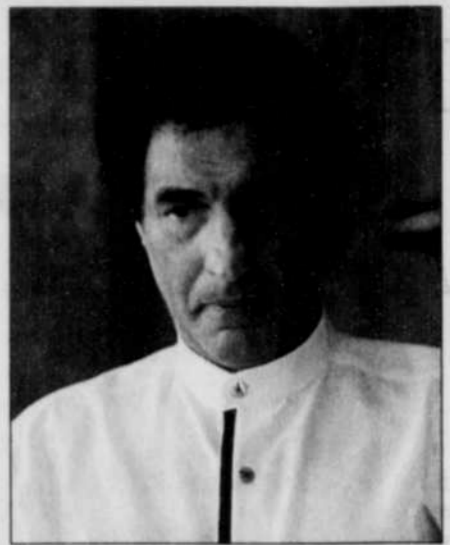
Au cours du procès qui s'est déroulé en mai et juin, les avocats du gouvernement du Québec ont plaidé que la requête de Me Bertrand était irrecevable. Québec soutient, par ailleurs, qu'il n'est pas du ressort des tribunaux de juger du droit des Québécois de faire la souveraineté.

Ils ont aussi soulevé, à l'appui de leur point de vue, le fait que le gouvernement fédéral n'avait pas réussi depuis 1982 à

faire adopter dans les deux langues officielles 23 des 30 textes en annexe à la Constitution. L'article 55 de la Constitution oblige pourtant Ottawa à le faire.

L'avocat du gouvernement fédéral, Pierre Bienvenu, avait rétorqué que Québec utilisait une manoeuvre de diversion pour détourner l'attention et ainsi éluder le fond du débat.

Le jugement est attendu avec impatience par tous les gouvernements, compte tenu de l'impact qu'il aura sur l'avenir du débat constitutionnel.



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES
L'avocat Guy Bertrand

EATON

LAISSE-TOI TENTER PAR TES JEANS PRÉFÉRÉS

EATON
VENTE PROFITEZ-EN maintenant

25% DE RABAIS

SUR JEANS ET

VÊTEMENTS EN DENIM

pour hommes, femmes et enfants. Jusqu'au 8 septembre*

* Choix incomplets de marques et de modèles dans certains magasins. Exceptions: Tommy Hilfger, Liz West, Jockey, New York, Spalding, Nike, Casper pour femmes et articles de la Sûreté des manufacturiers. Détails en magasin.

Levi's MANAGER IKEDA OSHKOSH AUTHENTIC Attitude.

silver tab

Buffalo

BUGLE BOY

LEO

501

Si nous n'avons pas un jean bleu 501 de Levi's de coupe originale, dans une taille courante pour hommes, ce jean vous sera offert gratuitement. Détails en magasin.

LE MONDE

Tragédie aérienne en Norvège

Un Tupolev russe percute une montagne: 143 morts

■ LONGYEARBYEN, Norvège (AFP, Reuter) — Un avion russe s'est écrasé hier sur une montagne de l'île norvégienne du Spitzberg, tuant les 143 personnes à bord, essentiellement des mineurs russes et ukrainiens et leurs familles se rendant travailler sur cette île au climat hostile.

L'appareil, un Tupolev 154 affrété par la compagnie charbonnière russe ArcticOugol qui employait ces mineurs, s'est brisé en deux sur la crête d'une montagne à environ 1000 mètres d'altitude, selon les autorités locales.

Les 129 passagers — dont quatre enfants — allaient relever les mineurs et leurs familles présents sur place.

L'accident aérien, le plus meurtrier jamais survenu sur le sol norvégien, s'est produit à 10 km à l'est de l'aéroport de Longyearbyen, le seul de l'archipel au climat glacial, situé non loin du pôle Nord.

Parti de Moscou hier matin, l'avion a dévié pour une raison encore inconnue de la trajectoire habituelle

pour atterrir sur l'aéroport. La tour de contrôle a perdu le contact avec l'avion, vers 10h15, heure locale. La carlingue n'a pu être repérée que près de deux heures plus tard, par des hélicoptères dépêchés sur place, les lieux de l'accident étant très difficiles à approcher par véhicule. Le gros de la carlingue se trouve, éclaté, au sommet de la montagne dite de «l'Opéra», mais des éléments de l'appareil ont glissé le long du versant.

Les sauveteurs ont constaté qu'aucune personne n'avait survécu.

La compagnie Vnookovo Airlines a toutefois affirmé que cinq personnes avaient survécu et avaient été hospitalisées. Cette affirmation a été for-

mellement démentie par un porte-parole de la préfecture de Longyearbyen. Selon lui, ces opérations ont été interrompues dans l'après-midi et la zone de l'accident fermée. « Nous ne croyons pas qu'il y ait d'espoirs de retrouver des survivants », a-t-il dit.

Une commission d'enquête norvégienne a quitté Oslo dans l'après-midi pour tenter d'éclaircir les causes de l'accident. Elle sera rejointe par des experts russes, qui s'envoleront aujourd'hui de Moscou, selon un radio russe.

L'avion n'a, selon la tour de contrôle, émis aucun signal de détresse. Quant aux conditions météo, elles n'étaient « pas particulièrement mauvaises pour de gros appareils » du type du Tupolev 154, a affirmé le porte-parole de la préfecture. La visibilité était toutefois limitée.

Les pilotes de l'avion étaient « très expérimentés », a déclaré le vice-président du syndicat des pilotes russes. Selon Vadim Serov, cité par la radio



Échos de Moscou, une dégradation subite des conditions météo lors de

l'atterrissage est probablement à l'origine de l'accident.

M. Serov a souligné qu'atterrir sur cet aéroport était particulièrement délicat, en raison des montagnes de plus de 1000 mètres qui l'entourent. À un certain moment de l'approche, il est nécessaire de piloter à vue alors que l'avion est à une altitude de 680 mètres seulement.

Ce drame touche durement la petite communauté de mineurs russes et ukrainiens — au nombre de 1600 — qui sont les seuls, avec 1200 Norvégiens, à braver les conditions météorologiques pour exploiter des gisements de charbon, principale ressource de l'archipel avec la pêche.

L'archipel septentrional a été placé sous souveraineté norvégienne après le traité de Paris (1920), qui avait toutefois accordé aux 41 signataires, dont l'ex-URSS, des droits égaux pour l'exploration et l'exploitation des ressources minières.

L'espoir grandit à Grozny



Même s'il faudra du temps pour y effacer les cicatrices de la guerre, Grozny vit un espoir de paix sans précédent. Des milliers de combattants russes et tchétchènes se sont retirés depuis mercredi de la capitale, contrôlée par les indépendantistes depuis le 6 août. Les Russes doivent s'être totalement désengagés de Grozny d'ici dimanche. Le général Alexandre Lebed doit se rendre dans la région ce matin dans le but de signer avec les indépendantistes « une déclaration commune sur les principes d'un règlement de paix ». Lebed a toutefois essuyé une rebuffade hier, alors que le gouvernement russe, agissant sur instruction de Boris Eltsine, lui a demandé de revoir son plan de paix. Celui-ci prévoit un retrait militaire russe et un gel de la question cruciale de l'indépendance pendant plusieurs années. Le général n'a pas commenté les critiques dont il a été l'objet.

EN BREF

Mère Teresa a marché

Mère Teresa, hospitalisée depuis le 20 août à la suite de troubles cardiaques et d'une crise de paludisme, a pu faire quelques pas hier et pourrait quitter l'hôpital dans une semaine, a indiqué un de ses médecins. La lauréate du prix Nobel de la paix, qui a eu 86 ans lundi, a également pu absorber de la nourriture solide pour la première fois depuis son hospitalisation. Selon ses médecins, Mère Teresa réclame avec insistance, malgré son état de santé, de pouvoir reprendre son œuvre. (AFP)

Mauvaise cible

Un septuagénaire de Pfullendorf, en Allemagne, a accidentellement abattu son beau-frère d'une balle qui était destinée à un chien jugé trop vieux, a rapporté la police hier. Le retraité de 76 ans avait fini par accepter d'abattre l'animal, cédant à l'insistance de son beau-frère de 70 ans. Ce dernier a alors laissé le bourreau et l'animal condamné face à face dans une étable. L'exécuteur a mis en joue, fait feu, mais manqué sa cible. Le projectile a traversé la porte du bâtiment agricole et atteint le commanditaire de la mise à mort qui se tenait derrière. Le maître a succombé à ses blessures. Le colley vit toujours, a précisé la police. (AFP)

Arafat obtient la reprise des négos avec Israël

■ JÉRUSALEM (AFP, Reuter) — Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat a obtenu hier une reprise prochaine des négociations politiques avec Israël, après quatre mois d'arrêt, à la suite d'une grève générale de protestation contre la politique israélienne.

Saëb Erakat, le ministre palestinien des Collectivités locales, et le général Dan Shomron, ancien chef d'état-major israélien, qui président conjointement le comité de suivi chargé de superviser les pourparlers, ont annoncé la reprise à Jérusalem, au terme de leur première rencontre depuis l'arrivée d'un gouvernement de droite au pouvoir en Israël, fin mai.

« Le comité de suivi va reprendre les discussions à partir de la semaine prochaine », a déclaré M. Erakat lors d'une conférence de presse avec M. Shomron. Cette réunion regroupera tous les comités israélo-palestiniens chargés de l'application des différents volets des accords sur l'autonomie.

Les négociations portant sur le statut définitif des territoires occupés par Israël en 1967, avaient été lancées symboliquement en mai et suspendues depuis. « Nous avons besoin de reprendre ces discussions. (...) Les Palestiniens comme les Israéliens veulent être rassurés sur la paix », a indiqué M. Erakat.

Toute activité avait cessé pendant quatre heures hier matin en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est, la partie arabe de la ville sainte annexée par Israël, en réponse

à un appel à la grève lancé mercredi par Yasser Arafat. Ce dernier voulait protester contre l'attitude du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, qui a relancé la colonisation juive dans les territoires palestiniens.

Hier encore, malgré l'annonce de la reprise des négociations, le ministre israélien de la Défense Yitzhak Mordechai donnait son aval

à la construction de nouveaux logements dans les colonies de peuplement juives de Cisjordanie (entre 2000 à 3550).

Le Parti travailliste, désormais dans l'opposition, a condamné cette décision.

« La provocation visant les Palestiniens est claire », a dit l'ancien ministre du Tourisme Uzi Baram. « Il (le gouvernement) joue avec un baril de poudre qui nous met tous en grand danger ».

Yasser Arafat avait qualifié la politique israélienne de « déclaration de guerre » et appelé les Palestiniens à se rassembler aujourd'hui à la mosquée al-Aqsa à Jérusalem-Est, en dépit du bouclage des territoires.

L'armée israélienne a été placée en état d'alerte pour faire face à un éventuel dérapage, un scénario qui inquiète de plus en plus la communauté internationale, les É.-U. de premier chef.

« La provocation visant les Palestiniens est claire »

Démission du principal conseiller de Clinton

Un scandale privé ternit le départ de la campagne démocrate

CHICAGO (AFP, AP, Reuter) — La démission, à la suite d'un scandale privé, du principal conseiller de la campagne de Bill Clinton a sabordé les efforts déployés par la Maison Blanche pour braquer les projecteurs sur le discours avec lequel le président américain a lancé hier soir la dernière phase de sa campagne.

Dick Morris a démissionné mercredi soir en raison d'un article publié hier matin par le quotidien *New York Post*, à partir de révélations devant paraître dans le prochain numéro de l'hebdomadaire à sensation *The Star*.

Selon l'article, Morris a entretenu durant un an une liaison avec une prostituée qu'il voyait chaque semaine dans un hôtel de Washington et à qui il a fait des révélations sur son travail pour le président. Sherry Rowlands, 37 ans, a monnayé au *Star* des détails compromettants sur sa relation avec Morris, qui est marié.

Selon le journal, le conseiller a montré à cette campagne les discours que Hillary Clinton et le vice-président Albert Gore allaient prononcer à Chicago. Le *Star* cite des extraits du journal personnel de Rowlands, où elle s'émerveille d'avoir pu entendre la voix de Bill Clinton au téléphone. Selon elle, Dick Morris a déjà surnommé M. Clinton « le monstre » à cause de son caractère colérique et Mme Clinton « la Tornade ».

« J'ai cherché à éviter la publicité pendant que j'exerçais mes fonctions, parce que je ne voulais pas me substituer au message. Je démissionne maintenant pour ne pas devenir le thème » de cette campagne, a commenté Morris dans un communiqué.

« Je ne soumettrai pas ma femme, ma famille ou mes amis au vitriol sadique de la presse à sensation », déclare-t-il

dans ce communiqué daté d'hier.

« Dick Morris est mon ami et est un remarquable consultant politique », a pour sa part affirmé Bill Clinton dans un bref communiqué lu à Chicago par le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, qui a assuré que la démission avait été « volontaire ». Selon McCurry, M. Clinton « n'a pas prêté une grande attention à l'article, parce qu'il a été publié dans un tabloïd qui n'a pas exactement une bonne réputation » sur le plan journalistique.

La démission de Dick Morris ne pouvait pas tomber plus mal pour le président, juste avant le coup d'envoi de la phase décisive de la course à la Maison Blanche. Si elle est un coup dur en termes d'image et de crédibilité, sa démission ne devrait pas bouleverser la donne électorale à moins de trois mois de l'élection présidentielle, affirment des politologues.

Ami depuis plus de 20 ans du président, Morris fut l'homme de la résurrection pour Bill Clinton. Il fit appel à lui pour sortir de l'ornière, après la débâcle démocrate aux élections de novembre 1994.

Morris a opéré le recentrage à droite de la politique du président depuis 18 mois, au grand dam des progressistes du Parti démocrate qui ont toujours vu avec méfiance cet ancien collaborateur des républicains.

L'affaire a partiellement éclipsé l'important discours qu'a livré Clinton hier devant les délégués démocrates à Chicago. Dévoilant sa « vision du XXI^e siècle », véritable plate-forme électorale, M. Clinton a en outre présenté un programme de 3,4 milliards de dollars pour créer des emplois au bénéfice des Américains dépendant de l'aide sociale.



Dick Morris

AFFAIRE DUTROUX

La police bredouille

JUMET, Belgique (AP) — Pour le troisième jour consécutif, la Belgique a attendu avec angoisse hier le résultat des fouilles menées dans l'ancienne maison de Marc Dutroux à Jumet, où le pédophile aurait enterré les corps de plusieurs jeunes filles. Mais les enquêteurs n'ont toujours rien trouvé.

Sous une pluie battante, qui a interrompu les recherches en fin d'après-midi, les policiers ont recommencé à fouiller le sol d'un petit hangar situé dans le jardin. « On est en train d'enlever le béton (du hangar). C'est la seule chose que l'on puisse faire en ce moment », a déclaré le porte-parole de la police, Jean-Marie Boudin.

Sur les indications mêmes de Marc Dutroux, amené sur les lieux dans la nuit de lundi à mardi, quatre trous de plus de quatre mètres de profondeur ont déjà été creusés dans le sol de la cabane et également dans le jardin. Les équipes devaient maintenant passer la maison elle-même au peigne fin.

« Notre intention est de continuer (les fouilles) de manière systématique sur les lieux jusqu'à ce que nous soyons sûrs qu'aucun corps ne s'y trouve », a déclaré M. Boudin.

Les autorités considèrent que les fouilles menées à Jumet constituent leur meilleure chance de faire progresser l'enquête qui, ouverte il y a deux semaines, a déjà conduit à dix arrestations et fourni des éléments mettant en cause la police belge.

L'inquiétude pèse autour de l'éventualité de retrouver mortes des deux jeunes filles flamandes, An et Eefje, dont Marc Dutroux a avoué l'enlèvement, l'échéance près d'Ostende. Les enquêteurs travaillent également sur les cas de 13 enfants disparus en Belgique ces dix dernières années.

Parallèlement, l'avocat de Dutroux s'étant désisté, la justice belge a contacté hier, pour prendre la relève, Me Karine Coukelet, qui avait défendu le pédophile au début des années 80.

TWA: la police canadienne enquêtera sur les allégations du Times

HALIFAX (PC, AFP) — Les services policiers de Ports Canada ont fait savoir qu'ils enquêteront sur un rapport de presse prétendant qu'un missile Stinger passé en contrebande par le port de Halifax a été utilisé pour abattre le Boeing 747 de TWA, au

large de New York le mois dernier, faisant 230 victimes. Le lieutenant Wayne Stevens a toutefois confirmé qu'aucune demande officielle en ce sens n'a été acheminée aux autorités policières. « Nous allons vérifier l'identité des navires qui ont transité »

par Halifax au cours des sept derniers mois et étudier les documents enregistrés lors de leur escale, a déclaré le lieutenant Wayne Stevens. Le *Sunday Times* de Londres affirmait dans sa dernière édition que des terroristes pakistanais avaient fait

transporter un missile sol-air Stinger du Pakistan à Halifax, via Rotterdam, et que des fondamentalistes égyptiens, soutenus par l'Iran, l'avaient pris en charge pour franchir la frontière entre le Canada et les États-Unis.

Aux États-Unis, les autorités américaines reconnaissent qu'il est possible — mais peu probable — qu'un missile Stinger, lancé de l'épave, puisse avoir abattu l'avion de la TWA le 17 juillet, au large de Long Island.

AVERTISSEMENT!

Rien ne vous empêche de regarder! Ce qui suit convient À TOUS!
(À moins que vous ne soyez pas intéressé à épargner de l'argent).



Prix 149\$
Miracle!

À votre goût!
Choisissez un fauteuil inclinable ou une élégante berçante pivotante. Ou achetez les deux!



Prix 399\$
Miracle!

Sensationnel canapé-lit
Convertissez votre canapé préféré en un lit!
Pratique pour les invités inattendus!

PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS!



Une télé 25 po pour le prix de 21 po!

RCA
25"
Stereo ColorTrak Plus

Télécommande universelle Master Touch avec diminution de bruit DBx et panneau moniteur audio-vidéo à 5 prises.

Prix Miracle! 449\$
Après remise postale de 50\$



Réfrigérateur 17.7 pi³
2 tablettes pleine largeur en porte-à-faux, économie d'énergie et rotelles pratiques.

MOFFAT

Prix 699\$
Miracle!

Plus Durant notre **FORMULE MIRACULEUSE** vous ne payez pas durant **UN AN ENTIER!**

AUCUN Acompte! *AUCUN INTÉRÊT! AUCUN Paiement Mensuel sur ABSOLUMENT TOUTE LA MARCHANDISE en magasin!

- | | | | |
|--|--|---|--|
| Leon
LAVAL
Centre 2000
boulevard Saint-Martin Ouest
suite 9 de l'entreposage
des Laurendes
MONTRÉAL: 336-7741
LAVAL: 688-3851 | Leon
RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
Centre commercial
Greenfield Park
387, boulevard Taschereau
MONTRÉAL: 861-6968
GREENFIELD: 466-9400 | Leon
VANIER
100, Chabot
à proximité des
Halls Flew de Lys
QUÉBEC
683-9600 | Leon
SAINTE-FOY
2600,
boulevard Laurier
Place de la Cité
QUÉBEC
657-4902 |
|--|--|---|--|



*** AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON**

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h

*S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000\$, les frais équivalent à un taux annuel de 2.25%). Le solde est dû un an après la date d'achat. Les prix varient selon la région et le choix d'un magasin à l'autre.

LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. **Livraison sans frais dans les zones désignées. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.